Les classes sociales en France

Partage de la population, revenus, patrimoines et conditions matérielles d'existence

Gilles Gatta

Économies révolutionnaires — gilles.unsuspicious.org
v1.1 — octobre 2026

Statistique publique en libre accès (Insee) et World Inequality Database.

Sommaire

1 Objet et résultats principaux **2**
1.1 Le partage des adultes en 2024 . . . 2
1.2 Cinq constats . . . 3

2 Méthode **4**
2.1 Les huit classes : définitions . . . 4
2.2 Pratiques de méthode retenues . . . 4
2.3 Sources . . . 5
2.4 Construction pas à pas . . . 6
2.5 Hypothèses de passage . . . 6
2.6 Sensibilité à la règle du ménage . . . 7
2.7 Stabilité du partage, 2021-2024 . . . 7
2.8 Contrôles de cohérence . . . 8
2.9 Limites . . . 8

3 Les classes une par une **10**
3.1 Bourgeoisie financière . . . 10
3.2 Bourgeoisie industrielle . . . 11
3.3 Bourgeoisie intermédiaire . . . 11
3.4 Petite bourgeoisie . . . 12
3.5 Encadrement . . . 13
3.6 Classe intermédiaire . . . 14
3.7 Nouvelle classe ouvrière . . . 15
3.8 Lumpenprolétariat . . . 16

4 Revenus **18**
4.1 Niveau de vie par classe . . . 18
4.2 Masses de revenu : total, part du PIB . . . 19
4.3 Évolution 1996-2023 . . . 21
4.4 Le sommet sur la longue durée . . . 22

5 Les classes dans la distribution des revenus **23**
5.1 Méthode . . . 23
5.2 Chaque classe par dixième de niveau de vie . . . 23
5.3 Appartenance aux trois groupes, 1996-2023 . . . 26
5.4 Où va le revenu de chaque classe, 1996-2023 . . . 28
5.5 Validation de la reconstitution . . . 30

6 Patrimoine **32**
6.1 Patrimoine moyen par classe . . . 32
6.2 Masses de patrimoine : total, part du PIB, par adulte . . . 32
6.3 La concentration sur la longue durée . . . 33

7 Conditions matérielles d'existence **34**
7.1 Logement . . . 34
7.2 Emploi, précarité, diplôme . . . 34
7.3 Le lumpenprolétariat hors des enquêtes . . . 35

8 Suite du travail et bibliographie **36**
8.1 Données à mobiliser pour la v2 . . . 36
8.2 Bibliographie de méthode . . . 36

1. Objet et résultats principaux

↑Sommaire

Ce document partage la population française de 18 ans et plus en huit classes sociales définies par le rapport aux moyens de production, à partir de la statistique publique en libre accès et des travaux du World Inequality Lab. Il mesure ensuite, pour chacune, le revenu, le patrimoine et les conditions matérielles d'existence. Chaque chiffre renvoie à sa source ; chaque passage d'une source à une classe est une hypothèse numérotée (H1 à H5) ; les chiffres d'enquête sont donnés avec leur intervalle de confiance.

→ Le partage des adultes en 2024 ..... p. 2
→ Cinq constats ..... p. 3

1.1 Le partage des adultes en 2024

↑Partie 1. Objet et résultats principaux · ↑Sommaire

Classe	Effectif	Part	Observations
Bourgeoisie financière	9 000	0,02 %	—
Bourgeoisie industrielle	22 000	0,04 %	—
Bourgeoisie intermédiaire	700 000	1,3 %	4 694
Petite bourgeoisie	9,1 millions	17,1 %	60 612
Encadrement	13,3 millions	24,9 %	82 977
Classe intermédiaire	11,3 millions	21,2 %	71 436
Nouvelle classe ouvrière	17,8 millions	33,4 %	120 014
Lumpenprolétariat	1,1 million	2,0 %	—
Ensemble	53,2 millions	100 %	339 733

Observations : nombre d'observations non pondérées de l'Enquête Emploi 2024 (personnes × trimestres). La grande bourgeoisie et le lumpenprolétariat sont estimés hors de l'enquête (H1 à H3).

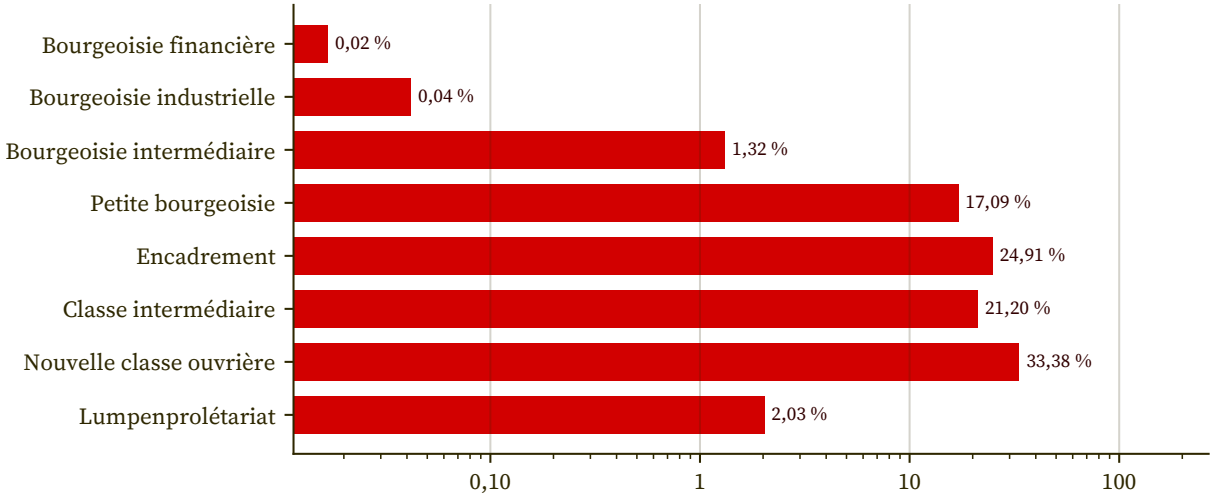

FIG. 1 : Partage des adultes en huit classes, 2024 (échelle logarithmique)

Source : Insee, Enquête Emploi 2024, ERFS 2023 ; WID ; calculs propres (H1 à H4).

1.2 Cinq constats

↑Partie 1. Objet et résultats principaux · ↑Sommaire

1. La grande bourgeoisie (250 salariés et plus) compte de l'ordre de 31 000 adultes, 0,06 % des adultes, et détient de l'ordre de 11 % du patrimoine net mesuré.
2. La bourgeoisie dans son ensemble (10 salariés et plus) représente 1,4 % des adultes et environ 14 % du patrimoine net mesuré.
3. La nouvelle classe ouvrière — ouvriers et employés — est la classe la plus nombreuse : 33 % des adultes avec la règle du ménage retenue, 48 % en position propre. Elle détient 15 % du patrimoine net.
4. Elle cumule les conditions les plus dures : 11 % de chômage (± 0,4), 16 % de CDD ou d'intérim parmi les salariés, 24 % de locataires HLM, 25 % de sans-diplôme parmi les 25-64 ans.
5. Le lumpenprolétariat — moins de 600 € par mois ou sans domicile — regroupe de l'ordre de 1,1 million adultes (2,0 %).

2. Méthode

↑Sommaire

→ Les huit classes : définitions ..... p. 4
→ Pratiques de méthode retenues ..... p. 4
→ Sources ..... p. 5
→ Construction pas à pas ..... p. 6
→ Hypothèses de passage ..... p. 6
→ Sensibilité à la règle du ménage ..... p. 7
→ Stabilité du partage, 2021-2024 ..... p. 7
→ Contrôles de cohérence ..... p. 8
→ Limites ..... p. 8

2.1 Les huit classes : définitions

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

Bourgeoisie financière Propriétaires de capital au-delà de 250 salariés dont le revenu provient principalement de placements financiers (titres, obligations, assurance-vie, immobilier de rapport) ou d'entreprises de la finance, de l'assurance et de l'immobilier.

Bourgeoisie industrielle Propriétaires et dirigeants-propriétaires d'entreprises de 250 salariés et plus hors finance, dont le revenu provient de la propriété et du contrôle du capital productif (industrie, commerce, services, transport).

Bourgeoisie intermédiaire Propriétaires des moyens de production employant de 10 à 249 salariés (PME hors microentreprises).

Petite bourgeoisie Propriétaires des moyens de production employant jusqu'à 10 salariés : artisans, commerçants, agriculteurs exploitants, professions libérales.

Encadrement Salariés de niveau supérieur — cadres et professions intellectuelles supérieures salariées : ils vendent leur force de travail mais exercent des fonctions de conception, de direction ou de contrôle du travail d'autrui (la « nouvelle petite bourgeoisie » de Poulantzas, les « positions contradictoires » de Wright).

Classe intermédiaire Salariés des professions intermédiaires : techniciens, agents de maîtrise, professions intermédiaires de la santé, du travail social, de l'enseignement, de l'administration et du commerce.

Nouvelle classe ouvrière Ouvriers et employés, qualifiés ou non, et indépendants précaires.

Lumpenprolétariat Personnes vivant avec moins de 600 € par mois de niveau de vie (revenu disponible du ménage par unité de consommation), quelle que soit leur position d'origine, et personnes sans domicile.

2.2 Pratiques de méthode retenues

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

Un schéma de classes explicite Les classes sont définies par le rapport aux moyens de production (propriété, nombre de salariés employés, fonctions d'encadrement), dans la lignée des opérationnalisation marxistes de Wright (petits employeurs, capitalistes, positions contradictoires) et de Poulantzas ; chaque critère est relié à une variable de la statistique publique.

La classe du ménage, une convention à exposer La littérature distingue trois conventions : la personne de référence, la position dominante (Erikson, 1984) et le croisement des positions des conjoints, adopté par la PCS Ménage de l'Insee (Amossé et Cayouette-Remblière, 2022). La dominance est retenue ; son effet est mesuré par une analyse de sensibilité.

L'incertitude d'échantillonnage Tout chiffre issu de l'Enquête Emploi est accompagné d'un intervalle de confiance à 95 %, calculé par linéarisation en traitant le logement comme grappe (le même logement est interrogé plusieurs trimestres), et de l'effectif d'observations non pondéré ; un résultat reposant sur moins de 200 observations est signalé. Ces intervalles ne couvrent que l'aléa de sondage, pas les erreurs de mesure ni les hypothèses de passage.

Moyennes et médianes Les moyennes sont converties en classes par pondération ; une médiane n'est donnée que lorsqu'une classe correspond à une seule catégorie Insee, car la médiane d'un mélange n'est pas la moyenne des médianes.

Une source par grandeur, des bornes explicites Chaque classe est mesurée, pour une grandeur donnée, par une seule source ; quand la source ne permet qu'un encadrement, le chiffre est précédé de ≥, ≤ ou ≈.

Calage et contrôles de cohérence Les masses de patrimoine sont calées sur le total de l'enquête Patrimoine et confrontées à la comptabilité nationale, selon la démarche des comptes nationaux distribués (Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty) ; les totaux de population sont confrontés aux chiffres de l'Insee.

Pas de fausse précision Parts arrondies au dixième de point, effectifs au millier ou à la dizaine de milliers, montants à la centaine d'euros.

Reproductibilité Les traitements sont des scripts publics appliqués à des données en libre accès ; chaque hypothèse est numérotée et peut être modifiée.

2.3 Sources

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

Insee, Enquête Emploi en continu, fichiers détail 2021 à 2024 Partage de la population, conditions de travail et de logement.

Insee, Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), séries 1996-2023 Niveau de vie moyen et médian par catégorie sociale, distribution, pauvreté par seuil.

Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021 et séries longues 1998-2021 Patrimoine brut et net, composition, par catégorie sociale et par tranche.

Insee, Emploi et revenus des indépendants, édition 2025 Patrimoine des ménages de chefs d'entreprise.

Insee Focus n° 372, le tissu productif par catégorie d'entreprises en 2023 Nombre de PME, ETI et grandes entreprises.

World Inequality Database (wid.world), France Parts et montants de revenu et de patrimoine par groupe de centiles, composition du patrimoine au sommet, PIB, population, patrimoine des ménages.

Forbes, classement des milliardaires français 2023 (via Wikipédia) Secteur des plus grandes fortunes.

Fondation pour le logement des défavorisés, rapport 2025 Estimation du nombre de personnes sans domicile.

2.4 Construction pas à pas

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

1. Position individuelle. Chaque personne de l'Enquête Emploi reçoit une position à partir de la classe d'emploi Insee (variable ACL_EMPLOI, construite sur la PCS 2020) de son emploi actuel ou, pour les chômeurs et les retraités, de son dernier emploi : indépendants (I1 à I4), salariés de niveau supérieur (A), intermédiaire (B), qualifiés (C), peu qualifiés (D).
2. Classe du ménage. Le ménage prend la position dominante de ses membres ; les adultes sans position (étudiants, inactifs n'ayant jamais travaillé) prennent celle du ménage. Les moins de 18 ans sont exclus (H4).
3. Bourgeoisie. Les employeurs de 10 salariés ou plus sont scindés selon le seuil de 250 salariés (H1), puis la grande bourgeoisie entre fractions financière et industrielle (H2).
4. Lumpenprolétariat. Le seuil de 600 € par mois est appliqué à la distribution des niveaux de vie, et les personnes concernées sont retirées des autres classes (H3).
5. Revenus, patrimoines, conditions. Les tableaux Insee par catégorie sociale sont convertis en classes ; le sommet est mesuré avec WID (H5). Les conditions de logement et d'emploi sont calculées directement dans l'Enquête Emploi, avec leurs intervalles de confiance.

2.5 Hypothèses de passage

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

H1 — Seuil de 250 salariés Les employeurs de 10 salariés ou plus sont répartis entre bourgeoisie intermédiaire et grande bourgeoisie selon le rapport (ETI + grandes entreprises) / (PME hors micro + ETI + grandes entreprises) = 4,3 %.

H2 — Coupure financière / industrielle Part financière de la grande bourgeoisie = (obligations et dépôts + assurance-vie + actions × part des secteurs financier et immobilier dans les fortunes Forbes) / capital hors logement, pour les 0,1 % les plus fortunés (WID 2014). Valeur centrale 29 % ; borne haute 63 % si la moitié des actions est traitée comme portefeuille de placement.

H3 — Lumpenprolétariat Part des adultes sous 600 € par mois : 1,5 % des adultes des ménages ordinaires (extrapolation log-linéaire de la queue basse ERFS 2023, corrigée de la surreprésentation des enfants sous le premier décile), plus 280 000 adultes sans domicile.

H4 — Champ et classe du ménage L'analyse porte sur les personnes de 18 ans et plus. Chaque adulte prend la classe du membre dominant de son ménage (ordre : bourgeoisie, petite bourgeoisie, encadrement, classe intermédiaire, nouvelle classe ouvrière) ; retraités et chômeurs sont classés par leur dernier emploi. L'Enquête Emploi publique ne donnant l'âge que par tranches (15-24 ans), les 15-17 ans (environ 2,5 millions) sont retirés parmi les 15-24 ans sans position propre.

H5 — Revenus et patrimoines Niveau de vie : tableaux ERFS par catégorie de la personne de référence, convertis en classes selon la composition observée dans l'Enquête Emploi ; bourgeoisie intermédiaire en borne basse (ensemble des indépendants), lumpenprolétariat en borne haute (le seuil). Patrimoine : tableaux de l'enquête Patrimoine convertis de la même façon puis calés sur le total de l'enquête ; bourgeoisie intermédiaire : ménages de chefs d'entreprise (Insee, ERI 2025). Grande bourgeoisie : revenu et patrimoine du 0,1 % le plus riche (WID).

2.6 Sensibilité à la règle du ménage

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

La classe d'un adulte dépend de la convention retenue pour le ménage. Avec la règle de dominance, un ouvrier ou une employée vivant avec un conjoint mieux placé prend la classe de ce conjoint ; en position propre, chacun garde la sienne. Le tableau compare les deux partages des adultes observés par l'Enquête Emploi (avant estimation de la grande bourgeoisie et du lumpenprolétariat).

Classe	Dominance (retenue)	Position propre
Bourgeoisie intermédiaire	1,4 %	0,8 %
Petite bourgeoisie	17,5 %	11,2 %
Encadrement	25,3 %	20,1 %
Classe intermédiaire	21,6 %	19,7 %
Nouvelle classe ouvrière	34,2 %	48,2 %

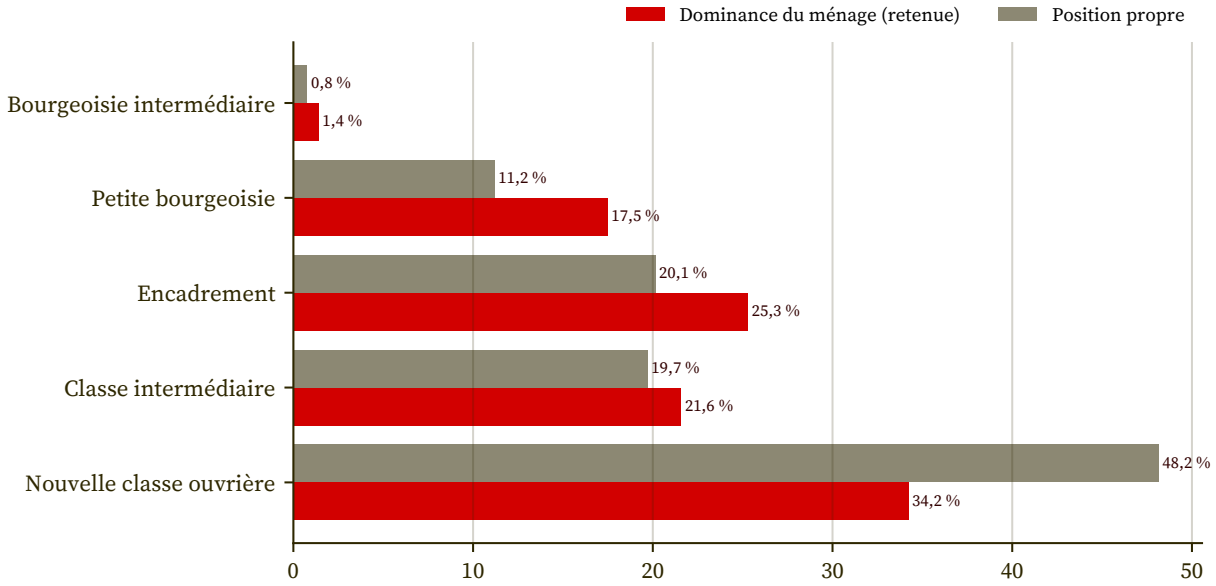

FIG. 2 : Partage des adultes selon la règle de classement du ménage, 2024 (%)

Source : Insee, Enquête Emploi 2024 ; calculs propres.

2.7 Stabilité du partage, 2021-2024

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

Sur les seules personnes en emploi, le partage varie de moins d'un point par an : la nomenclature tient d'un fichier à l'autre.

Année	Grande b.	B. interm.	Petite b.	Encadr.	Interm.	Nouv. cl. ouvr.
2021	0,03 %	0,7 %	11,1 %	22,0 %	21,1 %	45,1 %
2022	0,03 %	0,8 %	11,4 %	21,8 %	21,1 %	44,8 %
2023	0,03 %	0,7 %	11,4 %	22,5 %	21,4 %	43,9 %
2024	0,03 %	0,7 %	11,8 %	23,0 %	21,4 %	43,1 %

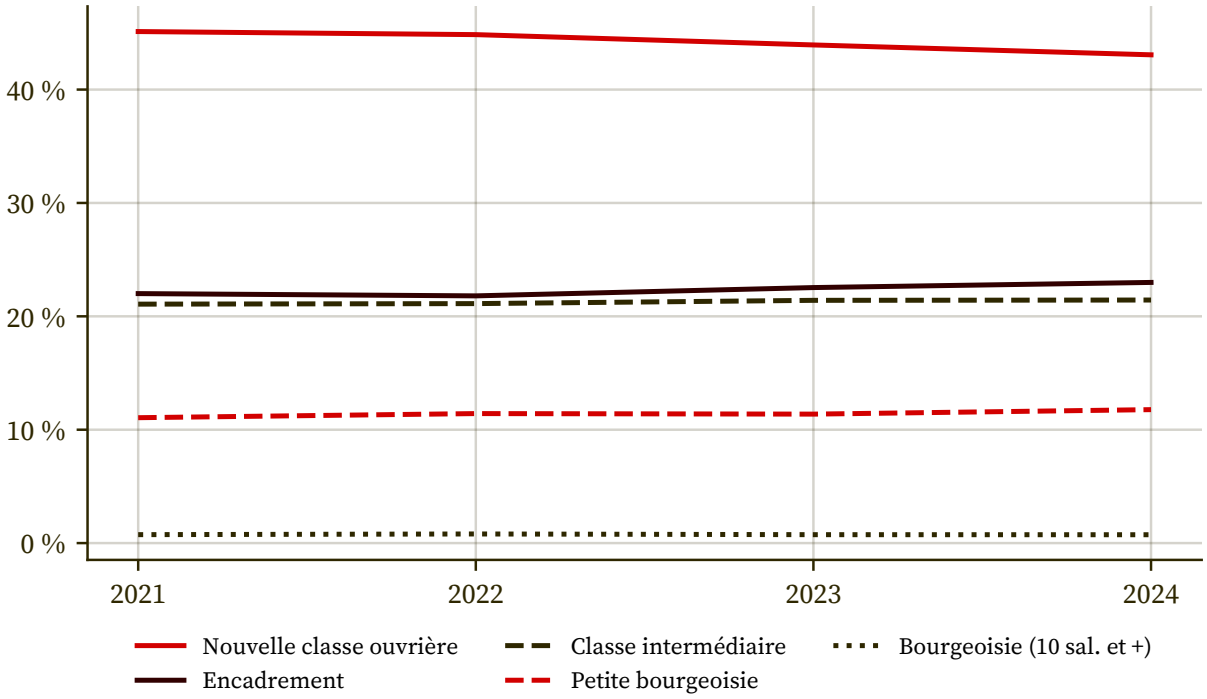

FIG. 3 : Partage des actifs occupés par classe, 2021-2024 (%)

Source : Insee, Enquête Emploi 2021-2024 ; calculs propres.

2.8 Contrôles de cohérence

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

Contrôle	Valeur	Repère
Adultes couverts (ménages ordinaires + sans-domicile)	53.2 M	Insee : environ 54 M de personnes de 18 ans ou plus, dont environ 1,4 M en collectivités (hors champ)
Patrimoine net des classes d'enquête avant calage	9,436 Md€	Insee HVP : 274 000 € × 30,4 M de ménages ≈ 8,330 Md€ ; écart +13 %, corrigé par calage
Patrimoine net total mesuré / comptabilité nationale	68 %	WID / comptes nationaux 2021 : 13,765 Md€
Part du patrimoine de la grande bourgeoisie (0,06 % des adultes)	7.6 % du total national	WID : le 0,1 % le plus riche détient 12.7 % (groupe plus large)
Lumpenprolétariat (ménages ordinaires et sans-domicile)	2.0 % des adultes	doit rester sous le taux de pauvreté au seuil de 40 % (4,1 % en 2023, toute la population)

2.9 Limites

↑Partie 2. Méthode · ↑Sommaire

- Les tableaux Insee de revenu et de patrimoine sont classés selon la catégorie de la personne de référence du ménage, nos classes selon le membre dominant : le passage par la composition des classes est une approximation, corrigée pour le patrimoine par un calage sur le total de l'enquête.

- Le niveau de vie (par unité de consommation, Insee) et le revenu disponible par adulte (WID) ne sont pas exactement le même concept ; les masses de la grande bourgeoisie sont un ordre de grandeur.
- Les enquêtes auprès des ménages sous-estiment le patrimoine : après ajout de la grande bourgeoisie (WID), la somme mesurée couvre 68 % du patrimoine net des ménages de la comptabilité nationale.
- La série de partage complète (tous les adultes) n'est cohérente que pour 2023-2024 : avant 2023, le fichier public ne classe que les personnes en emploi. La série 2021-2024 porte donc sur les actifs occupés.
- Le niveau de vie par classe sur 1996-2023 est calculé à composition constante (celle de 2024) : il retrace l'évolution des revenus des catégories, pas celle de la composition des classes.
- Les intervalles de confiance ne portent que sur les chiffres de l'Enquête Emploi ; les estimations issues d'hypothèses de passage (grande bourgeoisie, lumpenprolétariat) n'ont pas d'intervalle calculable et doivent être lues comme des ordres de grandeur.

3. Les classes une par une

↑Sommaire

→ Bourgeoisie financière ..... p. 10
→ Bourgeoisie industrielle ..... p. 11
→ Bourgeoisie intermédiaire ..... p. 11
→ Petite bourgeoisie ..... p. 12
→ Encadrement ..... p. 13
→ Classe intermédiaire ..... p. 14
→ Nouvelle classe ouvrière ..... p. 15
→ Lumpenprolétariat ..... p. 16

3.1 Bourgeoisie financière

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Propriétaires de capital au-delà de 250 salariés dont le revenu provient principalement de placements financiers (titres, obligations, assurance-vie, immobilier de rapport) ou d'entreprises de la finance, de l'assurance et de l'immobilier.

Mesure. Fraction de la grande bourgeoisie (employeurs de 250 salariés et plus). La part financière est calculée à partir de la composition du patrimoine des 0,1 % les plus fortunés (WID, Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty) : obligations, dépôts et assurance-vie, plus les actions d'entreprises financières et immobilières selon leur poids dans les fortunes du classement Forbes 2023.

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	9 000
Part des adultes	0,02 %
Revenu disponible par adulte (2023)	≈ 1,3 M€ par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	≈ 66,9 M€
Part du patrimoine net mesuré	3,2 %

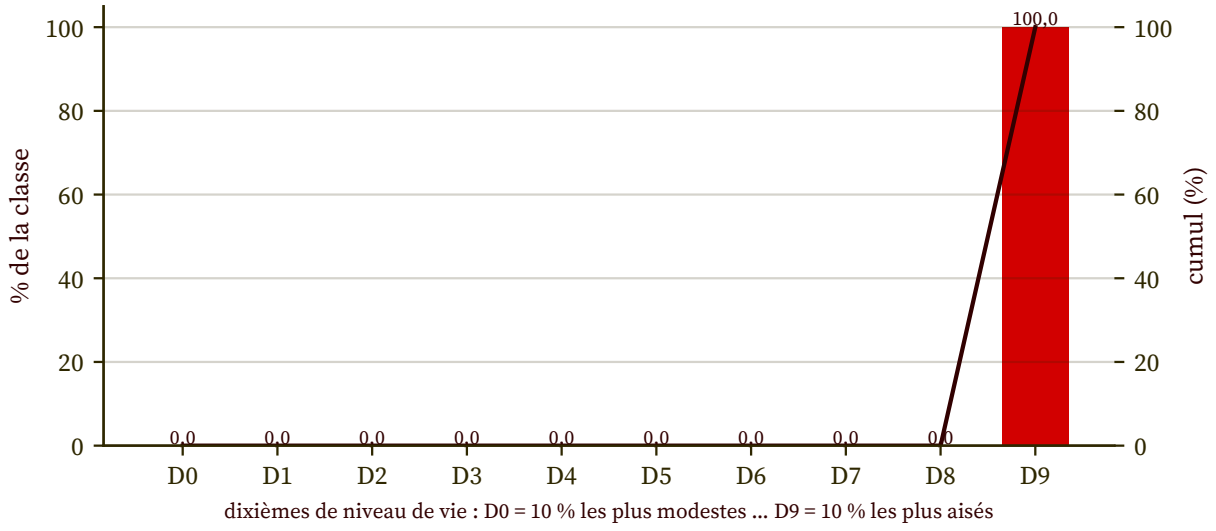

FIG. 4 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Quelques milliers de ménages : aucune enquête ne les observe directement. Revenu et patrimoine sont ceux du 0,1 % le plus riche (WID), un ordre de grandeur. La part financière retenue (critère sectoriel) est une borne basse ; si la moitié des actions est traitée comme portefeuille de placement, elle passe de 29 % à 63 %.

3.2 Bourgeoisie industrielle

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Propriétaires et dirigeants-propriétaires d'entreprises de 250 salariés et plus hors finance, dont le revenu provient de la propriété et du contrôle du capital productif (industrie, commerce, services, transport).

Mesure. Employeurs de 10 salariés ou plus repérés dans l'Enquête Emploi, dont la part au-delà de 250 salariés est fixée par la démographie des entreprises (ETI et grandes entreprises, Insee Focus 372, 2023) ; on retranche ensuite la fraction financière.

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	22 000
Part des adultes	0,04 %
Revenu disponible par adulte (2023)	≈ 1,3 M€ par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	≈ 66,9 M€
Part du patrimoine net mesuré	8,0 %

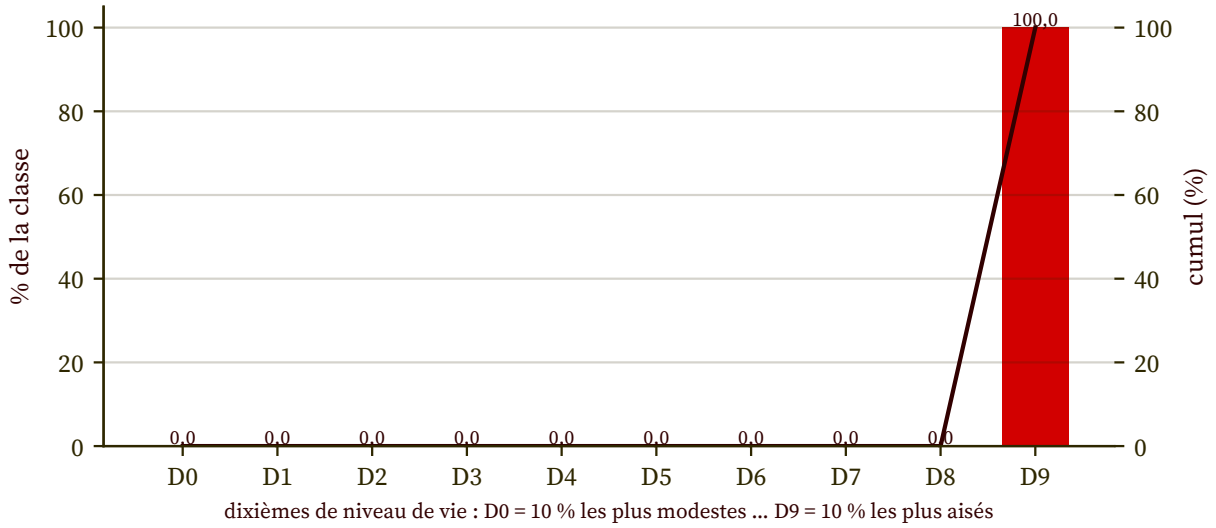

FIG. 5 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Mêmes limites que la fraction financière. Le classement Forbes montre que les plus grandes fortunes françaises sont presque toutes industrielles et commerciales (luxe, agroalimentaire, transport maritime, armement).

3.3 Bourgeoisie intermédiaire

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Propriétaires des moyens de production employant de 10 à 249 salariés (PME hors microentreprises).

Mesure. Indépendants « de niveau supérieur » de la classe d'emploi Insee (ACL_EMPLOI = I1) hors professions libérales, en emploi ou retraités, moins la part attribuée à la grande bourgeoisie. Classe du ménage par dominance.

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	700 000
Part des adultes	1,3 %
Observations dans l'enquête	4 694
Niveau de vie moyen (2023)	≥ 30 100 € par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	819 300 €
Part du patrimoine net mesuré	2,9 %
Propriétaires (personnes de 18 ans ou plus)	84,7 % ± 3,1
Chômage (actifs)	4,7 % ± 1,4
CDD ou intérim (salariés)	8,4 % ± 3,1

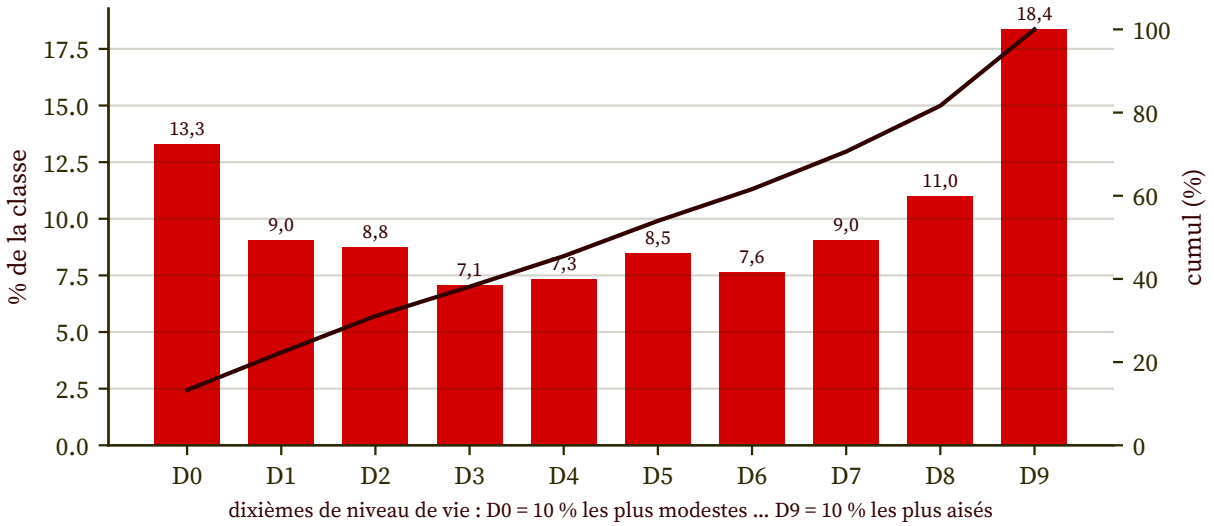

FIG. 6 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (ensemble des indépendants)

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Le fichier public de l'Enquête Emploi ne donne pas le nombre exact de salariés ; le seuil de 10 passe par la nomenclature des professions (chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus), celui de 250 est appliqué en proportion. L'ERFS publiée ne sépare pas ces chefs d'entreprise des autres indépendants : leur niveau de vie n'est connu que par une borne basse.

3.4 Petite bourgeoisie

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Propriétaires des moyens de production employant jusqu'à 10 salariés : artisans, commerçants, agriculteurs exploitants, professions libérales.

Mesure. Indépendants de niveau intermédiaire et petits indépendants (ACL_EMPLOI = I2, I3, I4) et professions libérales (I1 relevant des professions intellectuelles), hors indépendants précaires.

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	9,1 millions
Part des adultes	17,1 %
Observations dans l'enquête	60 612
Niveau de vie moyen (2023)	30 100 € par an
Niveau de vie médian (2023)	22 800 € par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	550 800 €
Part du patrimoine net mesuré	27,0 %
Propriétaires (personnes de 18 ans ou plus)	74,5 % ± 1,0
Chômage (actifs)	4,8 % ± 0,4
CDD ou intérim (salariés)	10,4 % ± 0,9

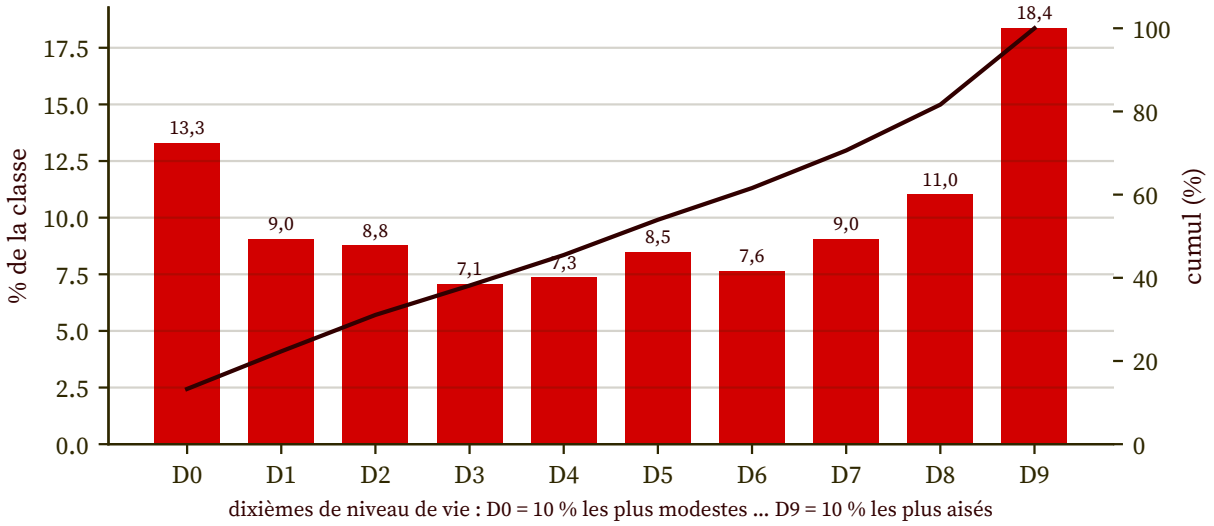

FIG. 7 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (ensemble des indépendants)

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. La règle de dominance du ménage gonfle la petite bourgeoisie (17,5 % des adultes contre 11,2 % en position propre) : un ménage où un conjoint est indépendant et l'autre salarié est classé ici. La classe comprend aussi les retraités anciens indépendants.

3.5 Encadrement

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Salariés de niveau supérieur — cadres et professions intellectuelles supérieures salariées : ils vendent leur force de travail mais exercent des fonctions de conception, de direction ou de contrôle du travail d'autrui (la « nouvelle petite bourgeoisie » de Poulantzas, les « positions contradictoires » de Wright).

Mesure. Classe d'emploi Insee A1 à A4 (salariés de niveau supérieur, CDI, fonctionnaires ou contrats courts), en emploi, au chômage ou retraités (dernier emploi).

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	13,3 millions
Part des adultes	24,9 %
Observations dans l'enquête	82 977
Niveau de vie moyen (2023)	45 100 € par an
Niveau de vie médian (2023)	38 800 € par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	415 100 €
Part du patrimoine net mesuré	31,8 %
Propriétaires (personnes de 18 ans ou plus)	75,1 % ± 0,8
Chômage (actifs)	4,8 % ± 0,3
CDD ou intérim (salariés)	7,3 % ± 0,4

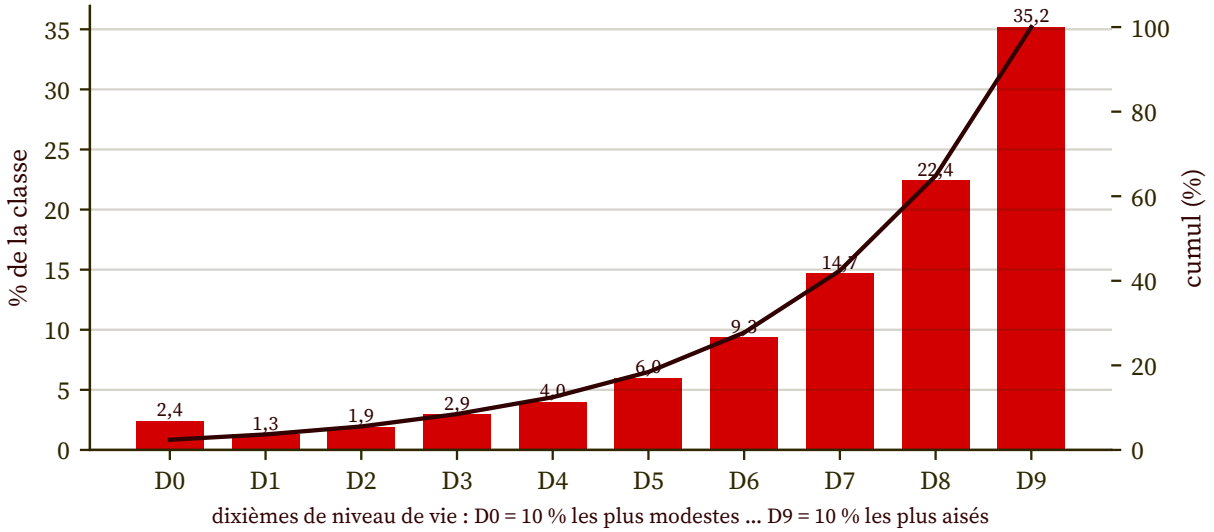

FIG. 8 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Catégorie hétérogène : elle réunit les cadres dirigeants salariés de grands groupes et les enseignants du secondaire.

3.6 Classe intermédiaire

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Salariés des professions intermédiaires : techniciens, agents de maîtrise, professions intermédiaires de la santé, du travail social, de l'enseignement, de l'administration et du commerce.

Mesure. Classes d'emploi Insee B1 à B4 (salariés de niveau intermédiaire, d'orientation technique ou tertiaire, CDI, fonctionnaires ou contrats courts).

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	11,3 millions
Part des adultes	21,2 %
Observations dans l'enquête	71 436
Niveau de vie moyen (2023)	30 400 € par an
Niveau de vie médian (2023)	28 300 € par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	174 200 €
Part du patrimoine net mesuré	11,8 %
Propriétaires (personnes de 18 ans ou plus)	66,1 % ± 1,0
Chômage (actifs)	6,3 % ± 0,4
CDD ou intérim (salariés)	9,7 % ± 0,5

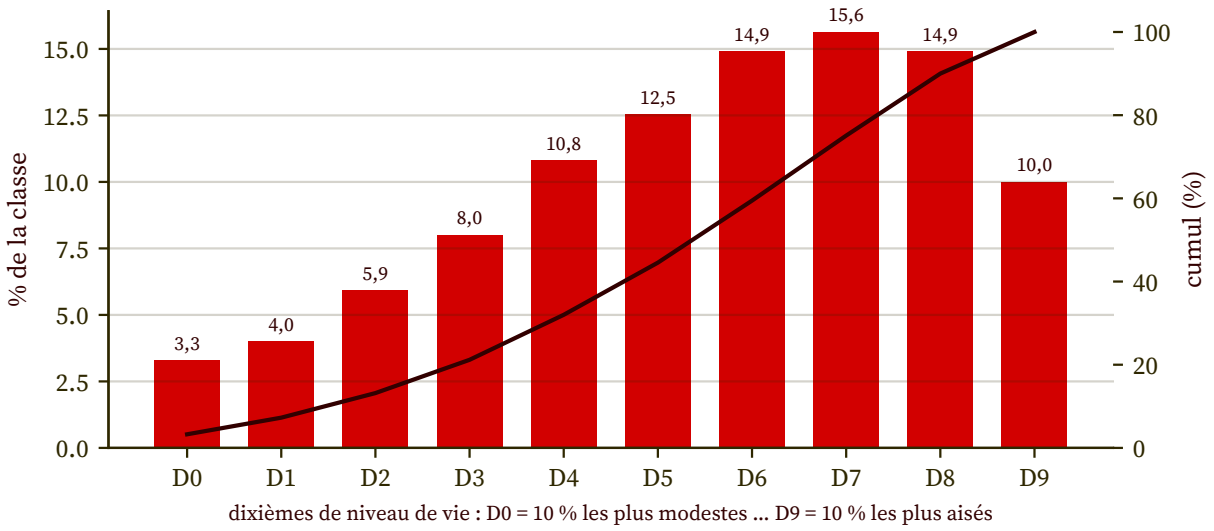

FIG. 9 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Les agents de maîtrise et contremaîtres encadrent directement les ouvriers et les employés : leur place entre encadrement et classe ouvrière est discutée.

3.7 Nouvelle classe ouvrière

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Ouvriers et employés, qualifiés ou non, et indépendants précaires.

Mesure. Classes d'emploi Insee C1 à C4 (salariés qualifiés) et D1 à D4 (salariés peu qualifiés), d'orientation ouvrière ou employée ; indépendants sans salarié (I4) en emploi à temps partiel ou en sous-emploi.

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	17,8 millions
Part des adultes	33,4 %
Observations dans l'enquête	120 014
Niveau de vie moyen (2023)	23 800 € par an
Niveau de vie médian (2023)	employés 22750 €, ouvriers 22440 €
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	128 300 €
Part du patrimoine net mesuré	15,4 %
Propriétaires (personnes de 18 ans ou plus)	44,7 % ± 0,8
Chômage (actifs)	11,0 % ± 0,4
CDD ou intérim (salariés)	16,0 % ± 0,6

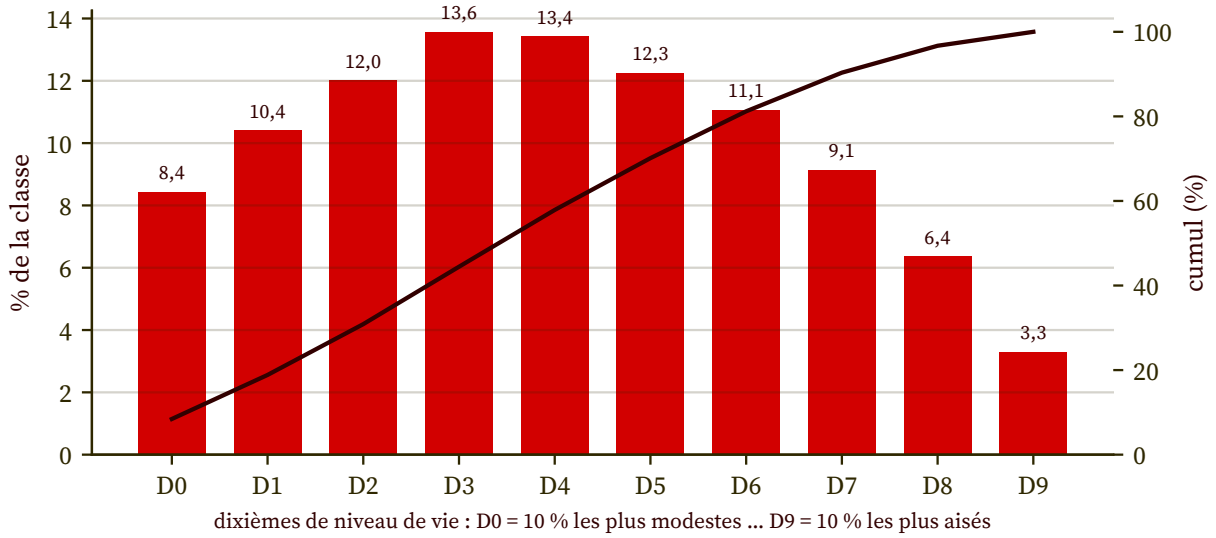

FIG. 10 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Le regroupement des ouvriers et des employés est l'approche statistique courante des classes populaires (Siblot et al., 2015). Il réunit toutefois des segments aux conditions différentes : les non-qualifiés forment un segment du marché du travail à part (Amossé et Chardon, 2006). Le repérage des indépendants précaires passe par le temps partiel et le sous-emploi, faute de chiffre d'affaires dans le fichier public. En position propre, sans la règle du ménage, la classe représenterait 48 % des adultes au lieu de 34 %.

3.8 Lumpenprolétariat

↑Partie 3. Les classes une par une · ↑Sommaire

Définition. Personnes vivant avec moins de 600 € par mois de niveau de vie (revenu disponible du ménage par unité de consommation), quelle que soit leur position d'origine, et personnes sans domicile.

Mesure. Part des adultes sous 7 200 € par an extrapolée de la queue basse de la distribution des niveaux de vie (ERFS 2023 : centiles 5 et 10, taux de pauvreté aux seuils de 40 % et 50 %), retirée des autres classes selon leur poids parmi les 10 % les plus modestes ; s'y ajoutent les adultes sans domicile, hors du champ des enquêtes auprès des ménages.

Indicateur	Valeur
Effectif (2024)	1,1 million
Part des adultes	2,0 %
Niveau de vie moyen (2023)	≤ 7 200 € par an
Patrimoine net moyen par ménage (2021)	1 100 €
Part du patrimoine net mesuré	0,0 %

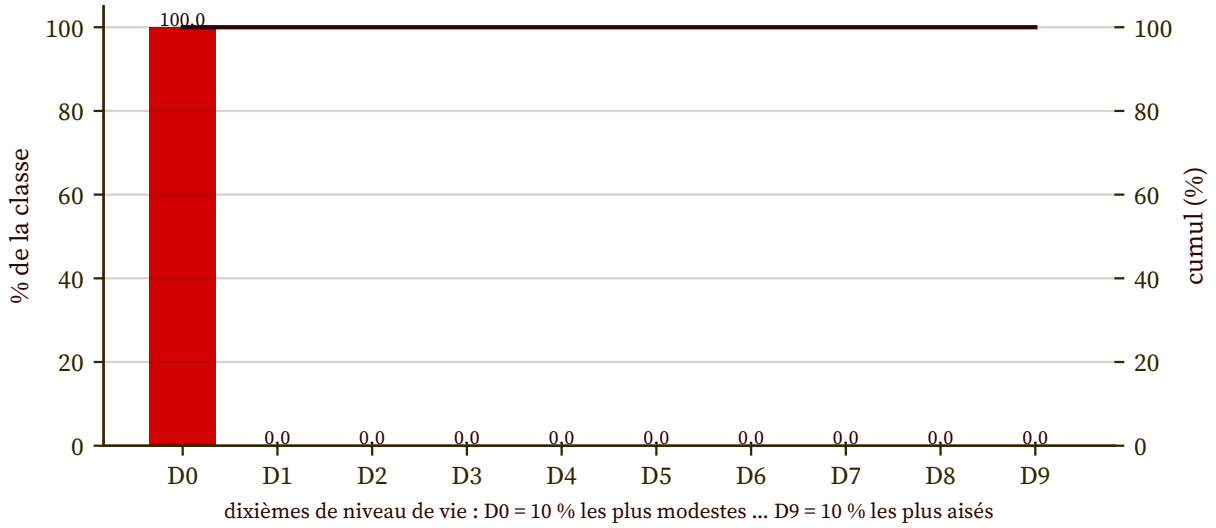

FIG. 11 : Répartition par dixième de niveau de vie, 2021

Source : Insee, ERFS 2021 ; calculs propres (partie Distribution).

Limites. Estimation par extrapolation : sans données individuelles, le seuil ne peut être appliqué ménage par ménage. Le nombre de personnes sans domicile (350 000 selon la Fondation pour le logement des défavorisés, 2025) est une estimation associative ; la dernière enquête Insee (2012) en comptait 143 000.

4. Revenus

↑Sommaire

→ Niveau de vie par classe ..... p. 18
→ Masses de revenu : total, part du PIB ..... p. 19
→ Évolution 1996-2023 ..... p. 21
→ Le sommet sur la longue durée ..... p. 22

4.1 Niveau de vie par classe

↑Partie 4. Revenus · ↑Sommaire

Le niveau de vie est le revenu disponible du ménage (après impôts directs et prestations) divisé par le nombre d'unités de consommation. Pour la grande bourgeoisie, l'enquête ne permet pas de mesure : on donne le revenu disponible par adulte du 0,1 % le plus riche (WID). ≥ : borne basse ; ≤ : borne haute ; ≈ : ordre de grandeur.

Classe	Moyenne	Médiane	Source
Bourgeoisie financière	≈ 1,3 M€	—	WID 2023 (revenu disponible par adulte, 0,1 %)
Bourgeoisie industrielle	≈ 1,3 M€	—	WID 2023 (revenu disponible par adulte, 0,1 %)
Bourgeoisie intermédiaire	≥ 30 100 €	—	Insee ERFS 2023 (niveau de vie)
Petite bourgeoisie	30 100 €	22 800 €	Insee ERFS 2023 (niveau de vie)
Encadrement	45 100 €	38 800 €	Insee ERFS 2023 (niveau de vie)
Classe intermédiaire	30 400 €	28 300 €	Insee ERFS 2023 (niveau de vie)
Nouvelle classe ouvrière	23 800 €	employés 22750 €, ouvriers 22440 €	Insee ERFS 2023 (niveau de vie)
Lumpenprolétariat	≤ 7 200 €	—	Insee ERFS 2023 (niveau de vie)

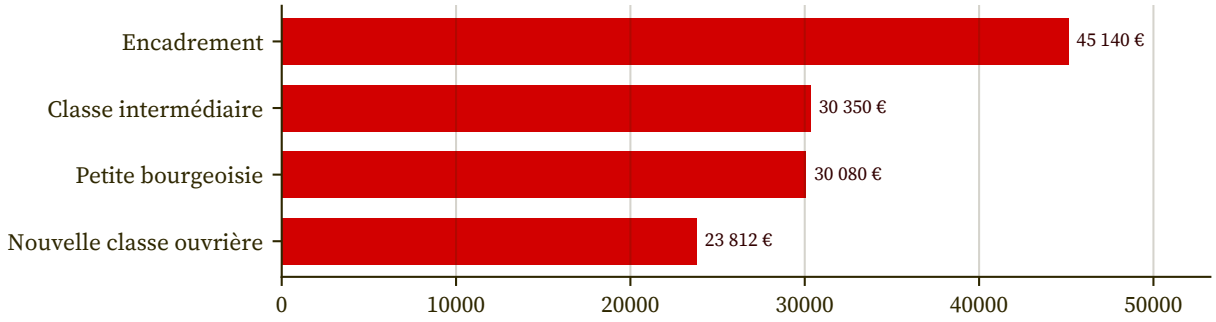

FIG. 12 : Niveau de vie annuel moyen, classes observées par l'enquête, 2023 (euros)

Source : Insee, ERFS 2023 ; Enquête Emploi 2024 ; calculs propres.

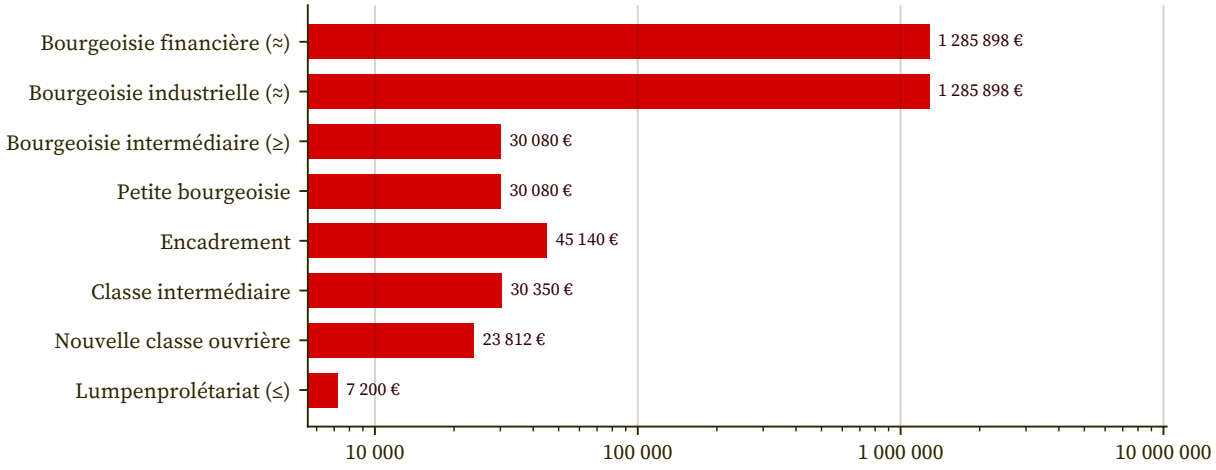

FIG. 13 : Niveau de vie (ou revenu disponible par adulte pour la grande bourgeoisie), toutes classes, 2023 (euros, échelle logarithmique)

Source : Insee, ERFS 2023 ; WID ; calculs propres.

4.2 Masses de revenu : total, part du PIB

↑Partie 4. Revenus · ↑Sommaire

Masse de revenu = niveau de vie moyen × nombre d'adultes (« masse de niveau de vie » au sens de l'Insee). Les bornes se reportent sur les masses de la bourgeoisie intermédiaire (borne basse) et du lumpenprolétariat (borne haute).

Classe	Masse (Md€)	% du PIB	Part du total
Bourgeoisie financière	12	0,4 %	0,7 %
Bourgeoisie industrielle	29	1,0 %	1,7 %
Bourgeoisie intermédiaire	21	0,7 %	1,2 %
Petite bourgeoisie	274	9,6 %	16,0 %
Encadrement	598	21,0 %	35,1 %
Classe intermédiaire	342	12,0 %	20,1 %
Nouvelle classe ouvrière	423	14,8 %	24,8 %
Lumpenprolétariat	8	0,3 %	0,5 %

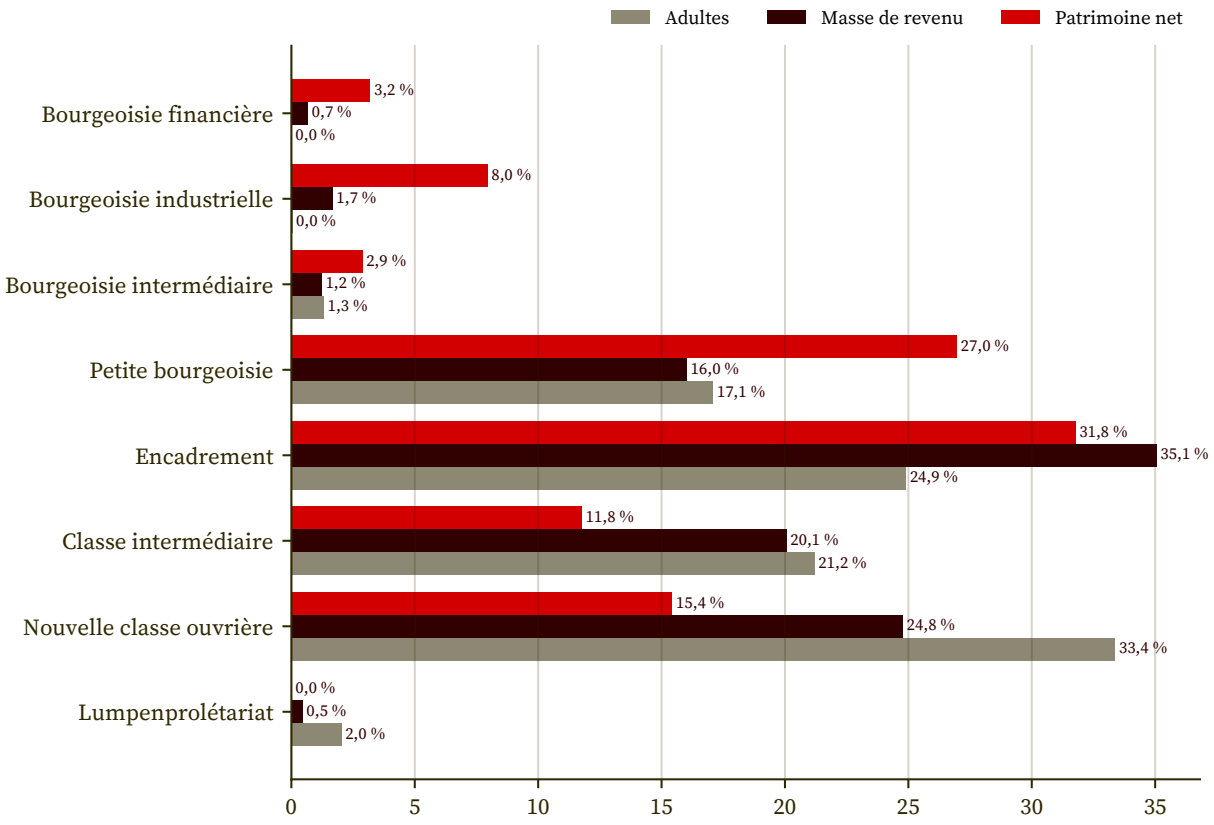

FIG. 14 : Parts des adultes, de la masse de revenu et du patrimoine net (%)

Source : Insee ; WID ; calculs propres.

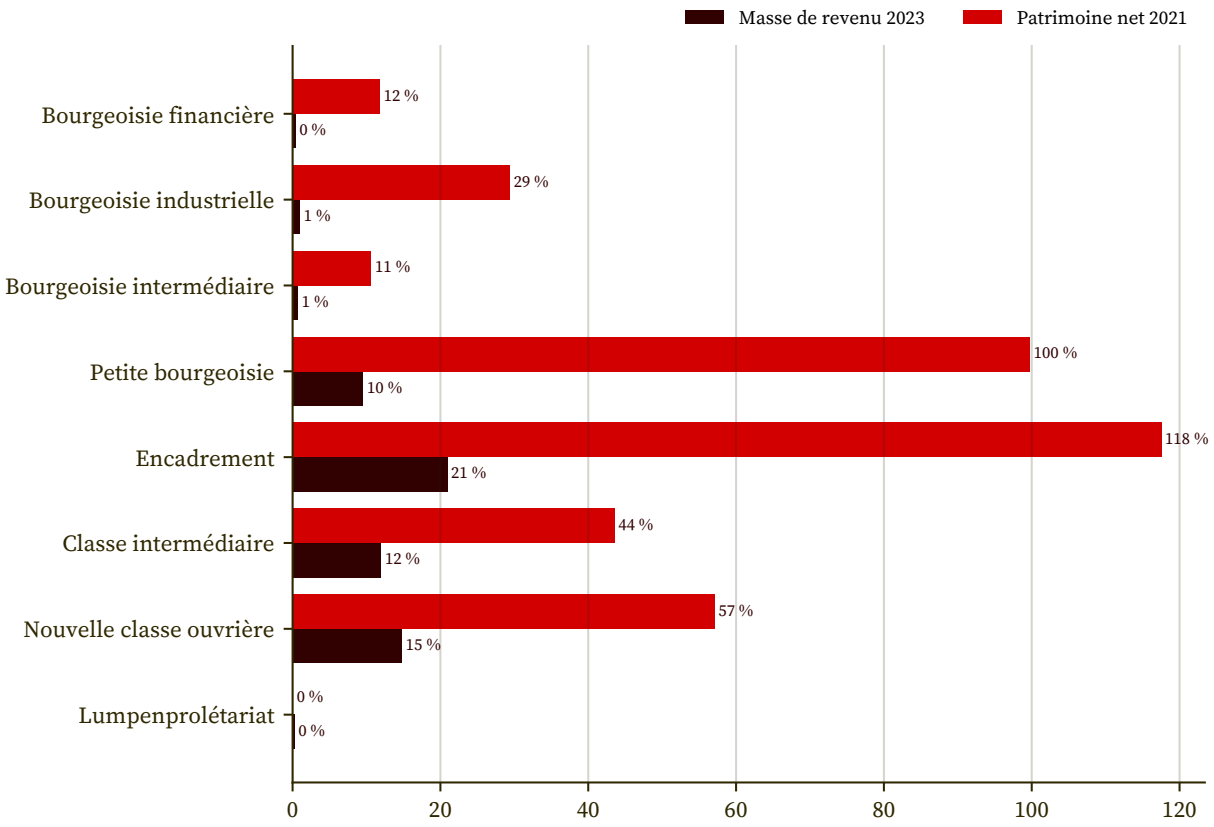

FIG. 15 : Masses de revenu (2023) et de patrimoine (2021) en % du PIB

Source : Insee ; WID ; calculs propres.

4.3 Évolution 1996-2023

↑Partie 4. Revenus · ↑Sommaire

À composition constante, le niveau de vie moyen de l'encadrement progresse de 7 700 € (euros 2023) entre 1996 et 2023, celui de la classe intermédiaire de 5 300 €, celui de la nouvelle classe ouvrière de 5 300 €. Le rapport entre encadrement et nouvelle classe ouvrière passe de 2,02 à 1,90.

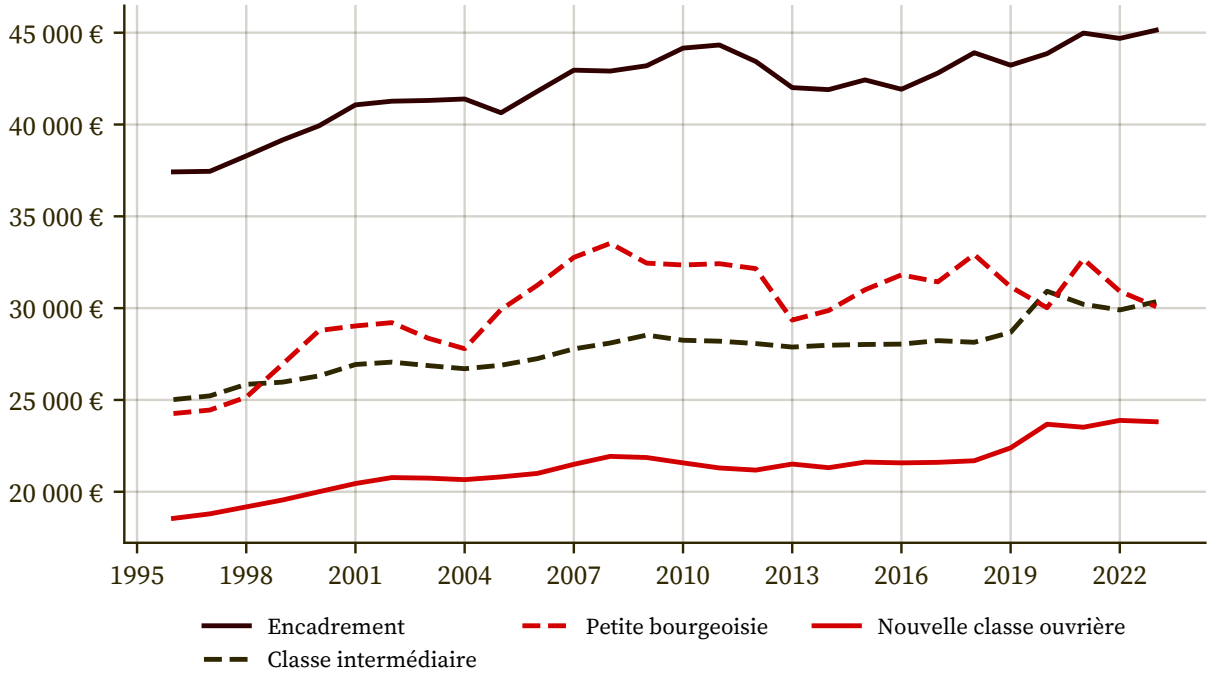

FIG. 16 : Niveau de vie moyen par classe, 1996-2023 (euros 2023, composition 2024)

Source : Insee, ERFS 1996-2023 ; calculs propres.

4.4 Le sommet sur la longue durée

↑Partie 4. Revenus · ↑Sommaire

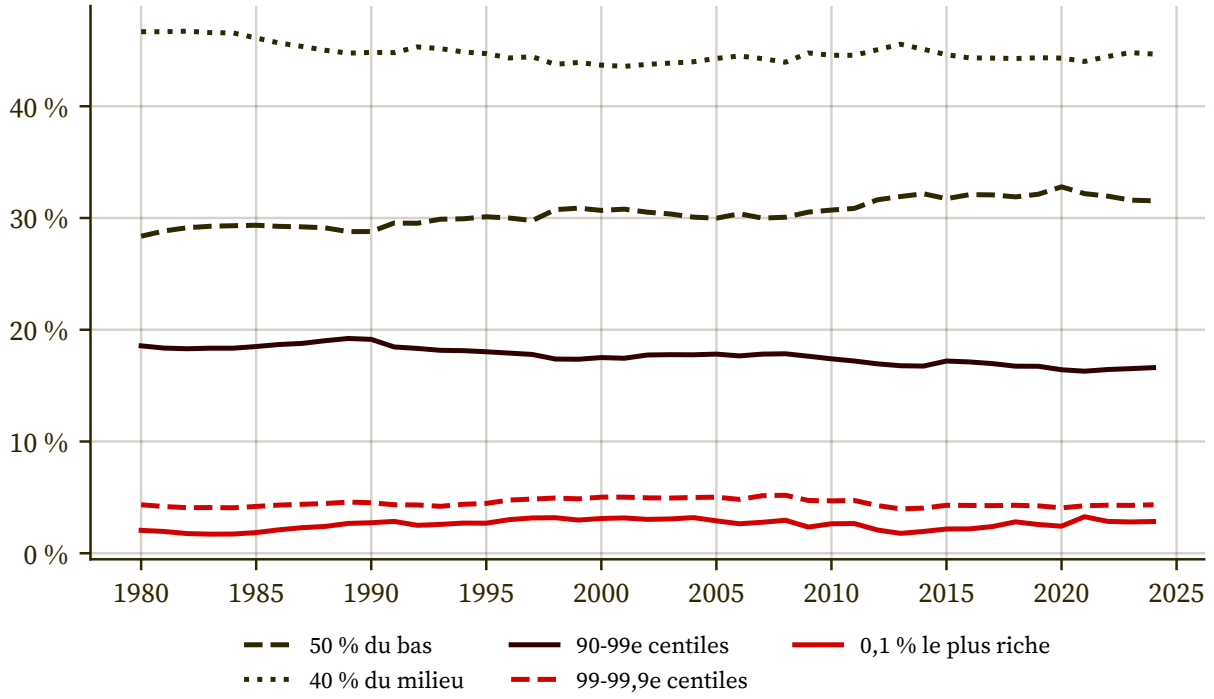

FIG. 17 : Part du revenu disponible par groupe de centiles, France

Source : WID, sdiinc, adultes, partage égal au sein du couple.

5. Les classes dans la distribution des revenus

↑Sommaire

Où se situent les membres de chaque classe dans l'échelle des niveaux de vie, et comment cette place a-t-elle évolué depuis 1996 ? Trois groupes statistiques servent de repère : les 50 % les plus modestes, les 40 % du milieu et les 10 % les plus aisés de la population.

→ Méthode ..... p. 23
→ Chaque classe par dixième de niveau de vie ..... p. 23
→ Appartenance aux trois groupes, 1996-2023 ..... p. 26
→ Où va le revenu de chaque classe, 1996-2023 ..... p. 28
→ Validation de la reconstitution ..... p. 30

5.1 Méthode

↑Partie 5. Les classes dans la distribution des revenus · ↑Sommaire

- Répartition observée : l'Insee publie, pour chaque dixième de la population classée par niveau de vie, la part de chaque catégorie socioprofessionnelle (Revenus et patrimoine des ménages, éditions 2021 et 2024 : années 2018 et 2021). Chaque dixième regroupant 10 % de la population, on en déduit la répartition de chaque catégorie entre les dixièmes. Les catégories sont celles des personnes elles-mêmes (18 ans ou plus, chômeurs selon leur dernier emploi), et non celles du ménage : ce découpage diffère de la règle de dominance utilisée ailleurs.
- Correspondance : encadrement = cadres ; classe intermédiaire = professions intermédiaires ; nouvelle classe ouvrière = employés et ouvriers (pondérés par leurs effectifs) ; les indépendants regroupent petite et moyenne bourgeoisie, que l'Insee ne sépare pas. Par définition, le lumpenprolétariat (moins de 7 200 € par an, sous le premier décile de 13 460 €) est entièrement dans le premier dixième et la grande bourgeoisie dans le dernier.
- Série 1996-2023 reconstituée : la forme de la distribution de chaque catégorie, relative à sa propre médiane, est celle observée en 2021 ; chaque année, elle est déplacée selon l'écart entre la médiane de la catégorie et la médiane nationale (ERFS, séries 1996-2023), puis lue aux bornes des dixièmes nationaux de l'année.
- Validation hors échantillon : la forme 2021 reconstitue la répartition observée en 2018, et la forme 2018 celle de 2021, avec un écart absolu moyen de 1,4 point pour la part des membres et de 1,8 point pour la part du revenu ; l'écart maximal (6 points) concerne les indépendants, dont la distribution est la plus dispersée. Les points observés sont reportés sur les graphiques.
- Part du revenu de la classe allant à chaque groupe : on suppose que les membres d'une classe situés dans un dixième ont le niveau de vie moyen de ce dixième (Insee, niveau de vie moyen par dixième). Ruptures de série de l'ERFS en 2010, 2012 et 2020.

5.2 Chaque classe par dixième de niveau de vie

↑Partie 5. Les classes dans la distribution des revenus · ↑Sommaire

D0 désigne les 10 % de la population au niveau de vie le plus faible, D9 les 10 % au niveau de vie le plus élevé. Une classe répartie uniformément aurait 10 % de ses membres dans chaque dixième.

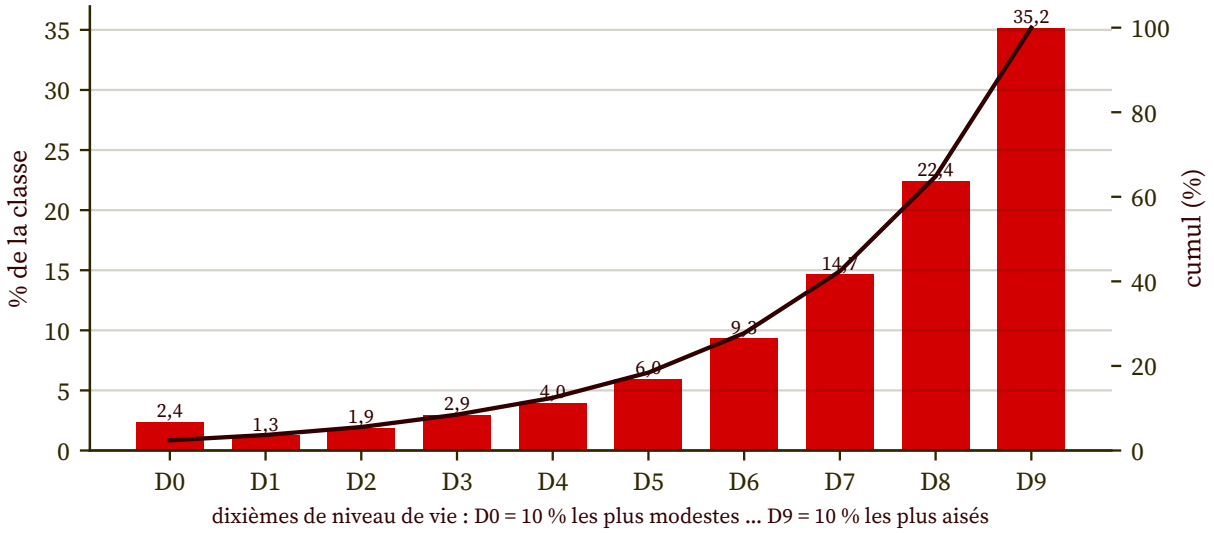

FIG. 18 : Encadrement : répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (barres : % de la classe ; ligne : cumul)

Source : Insee, Revenus et patrimoine des ménages 2024 (ERFS 2021) ; calculs propres.

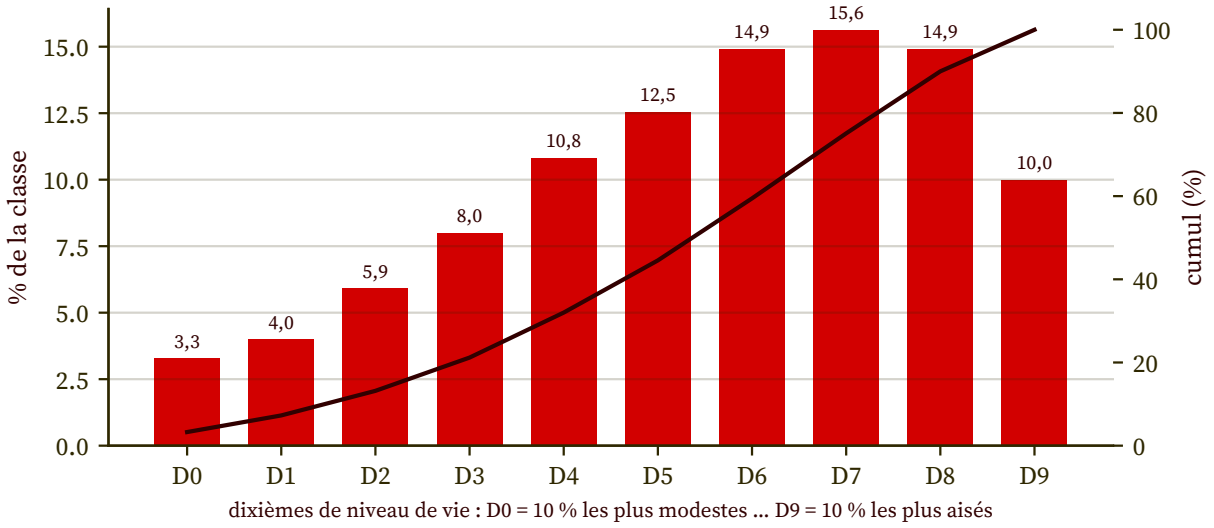

FIG. 19 : Classe intermédiaire : répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (barres : % de la classe ; ligne : cumul)

Source : Insee, Revenus et patrimoine des ménages 2024 (ERFS 2021) ; calculs propres.

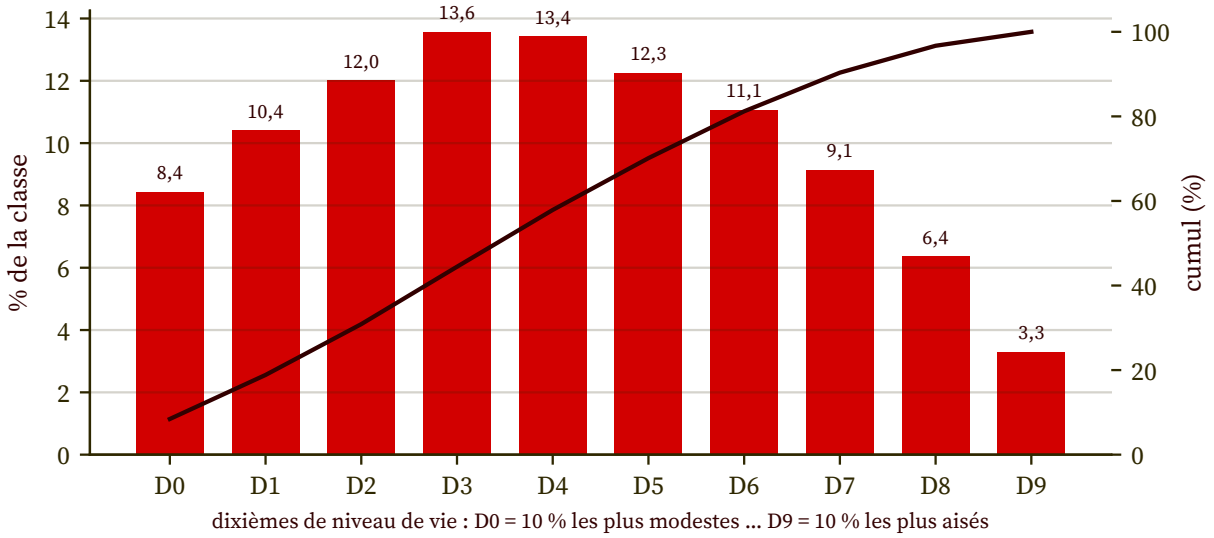

FIG. 20 : Nouvelle classe ouvrière : répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (barres : % de la classe ; ligne : cumul)

Source : Insee, Revenus et patrimoine des ménages 2024 (ERFS 2021) ; calculs propres.

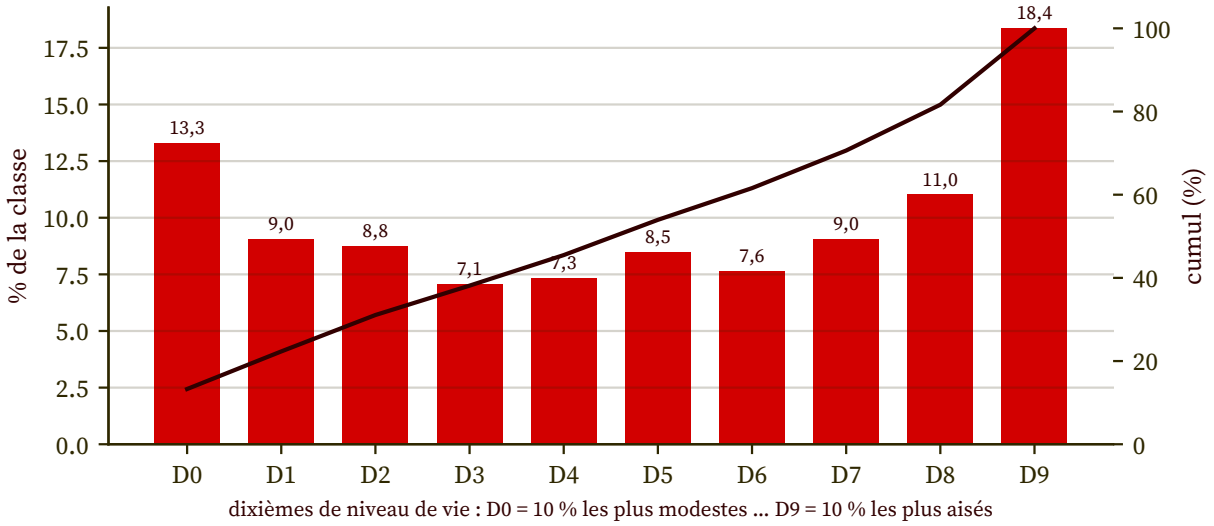

FIG. 21 : Indépendants (petite et moyenne bourgeoisie) : répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (barres : % de la classe ; ligne : cumul)

Source : Insee, Revenus et patrimoine des ménages 2024 (ERFS 2021) ; calculs propres.

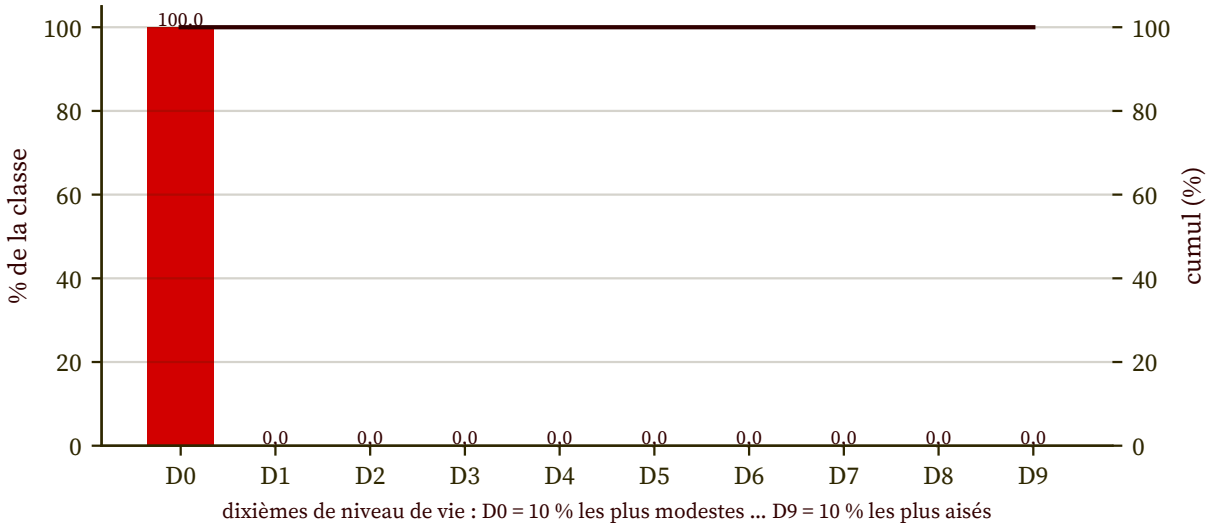

FIG. 22 : Lumpenprolétariat : répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (barres : % de la classe ; ligne : cumul)

Source : Par définition (voir Méthode).

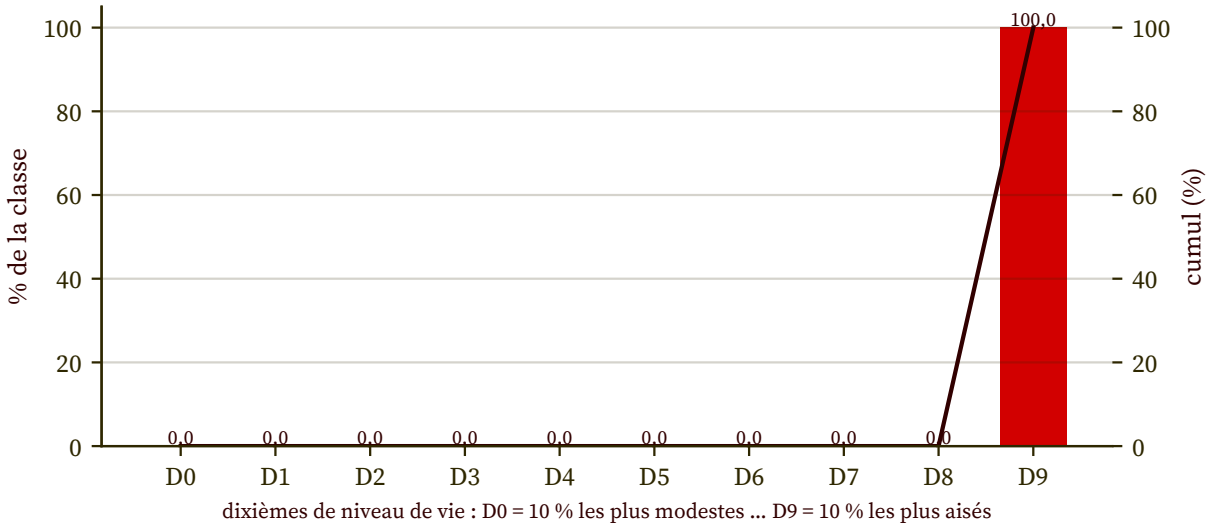

FIG. 23 : Grande bourgeoisie : répartition par dixième de niveau de vie, 2021 (barres : % de la classe ; ligne : cumul)

Source : Par définition (voir Méthode).

5.3 Appartenance aux trois groupes, 1996-2023

↑Partie 5. Les classes dans la distribution des revenus · ↑Sommaire

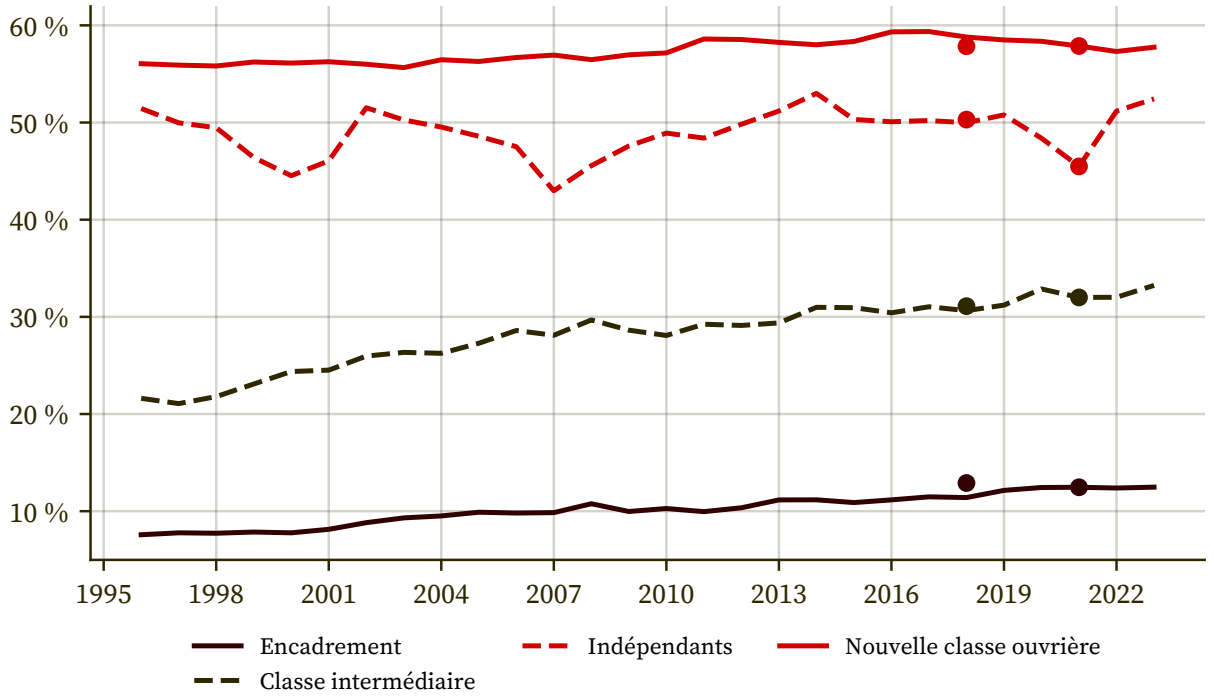

FIG. 24 : Part des membres de chaque classe parmi les 50 % les plus modestes, 1996-2023 (%) ; points : valeurs observées 2018 et 2021

Source : Insee, ERFS 1996-2023, Revenus et patrimoine des ménages 2021 et 2024 ; calculs propres.

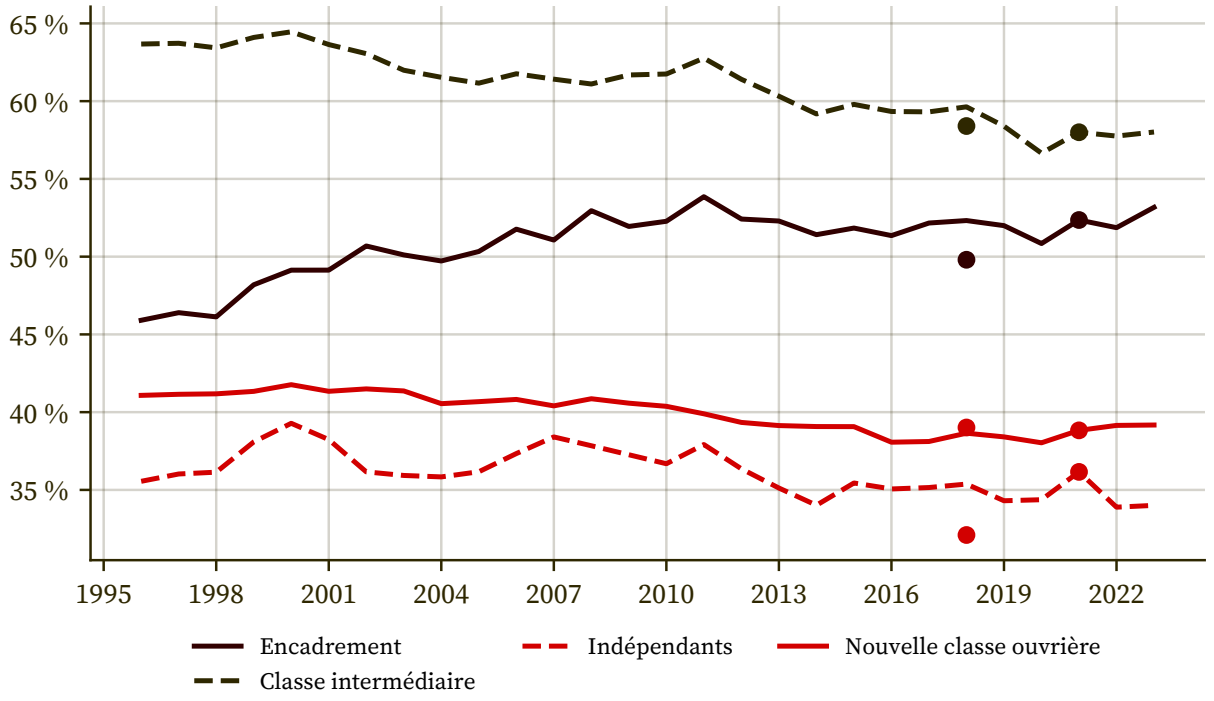

FIG. 25 : Part des membres de chaque classe parmi les 40 % du milieu, 1996-2023 (%) ; points : valeurs observées 2018 et 2021

Source : Insee, ERFS 1996-2023, Revenus et patrimoine des ménages 2021 et 2024 ; calculs propres.

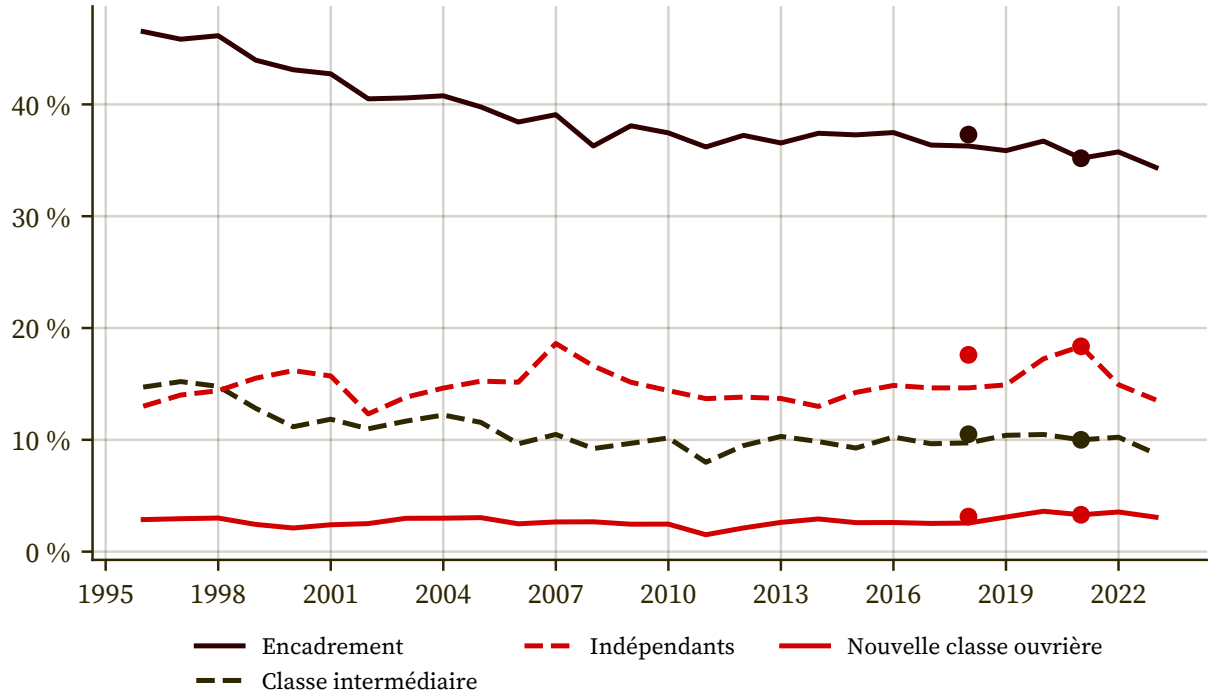

FIG. 26 : Part des membres de chaque classe parmi les 10 % les plus aisés, 1996-2023 (%) ; points : valeurs observées 2018 et 2021

Source : Insee, ERFS 1996-2023, Revenus et patrimoine des ménages 2021 et 2024 ; calculs propres.

5.4 Où va le revenu de chaque classe, 1996-2023

↑Partie 5. Les classes dans la distribution des revenus · ↑Sommaire

Pour chaque classe, la part de sa masse de niveau de vie qui revient à ceux de ses membres situés parmi les 50 % les plus modestes, les 40 % du milieu et les 10 % les plus aisés de la population.

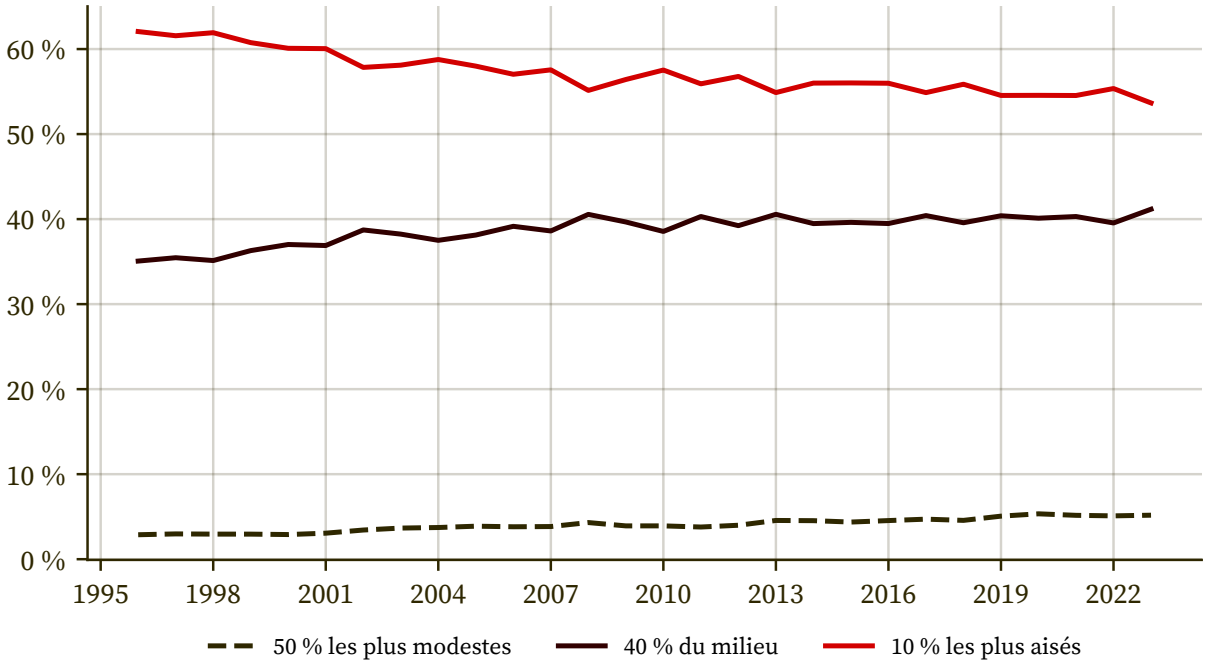

FIG. 27 : Encadrement : part du revenu de la classe perçue par ses membres de chaque groupe, 1996-2023 (%)

Source : Insee, ERFS 1996-2023 ; calculs propres.

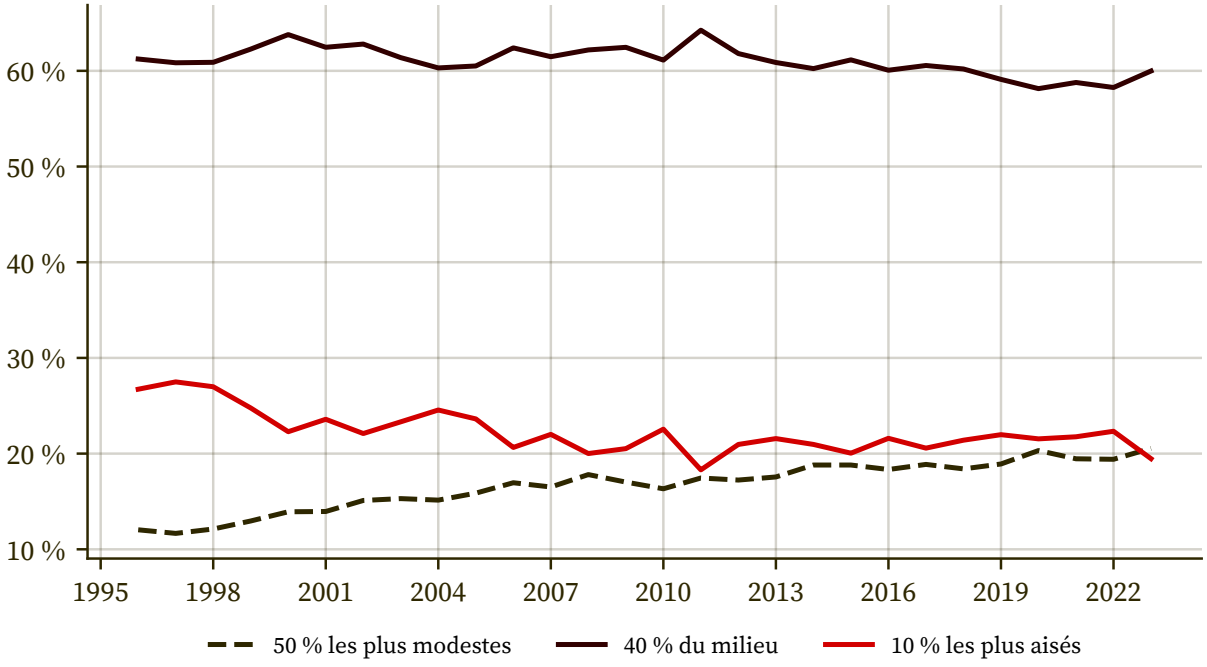

FIG. 28 : Classe intermédiaire : part du revenu de la classe perçue par ses membres de chaque groupe, 1996-2023 (%)

Source : Insee, ERFS 1996-2023 ; calculs propres.

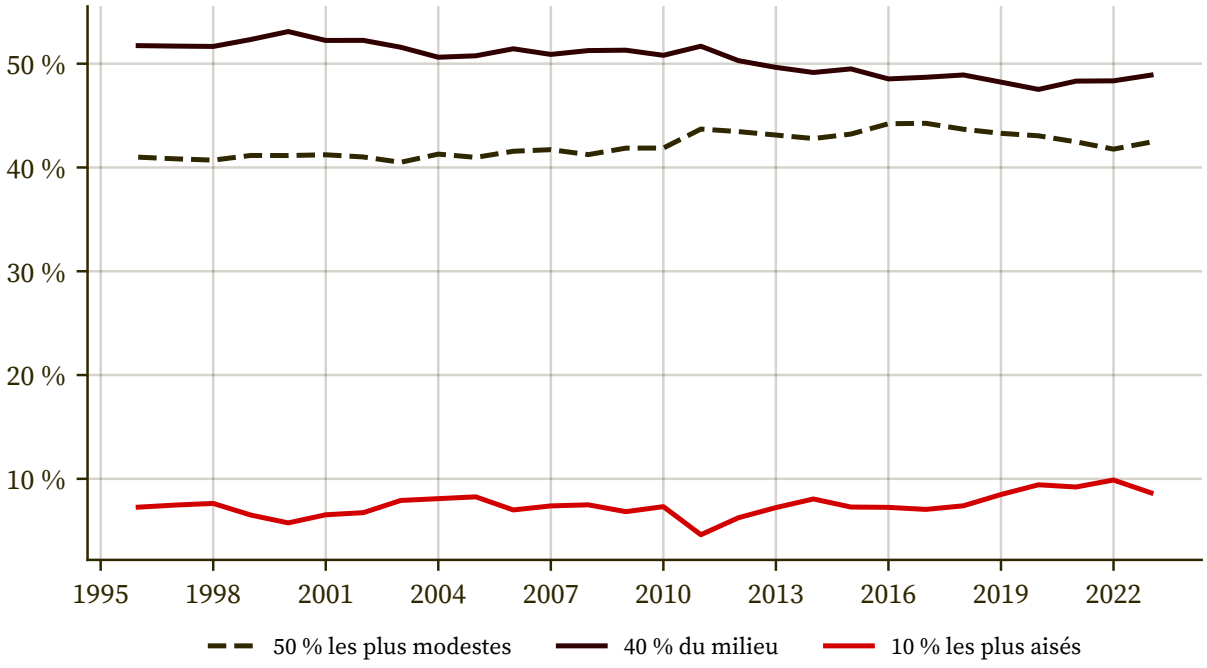

FIG. 29 : Nouvelle classe ouvrière : part du revenu de la classe perçue par ses membres de chaque groupe, 1996-2023 (%)

Source : Insee, ERFS 1996-2023 ; calculs propres.

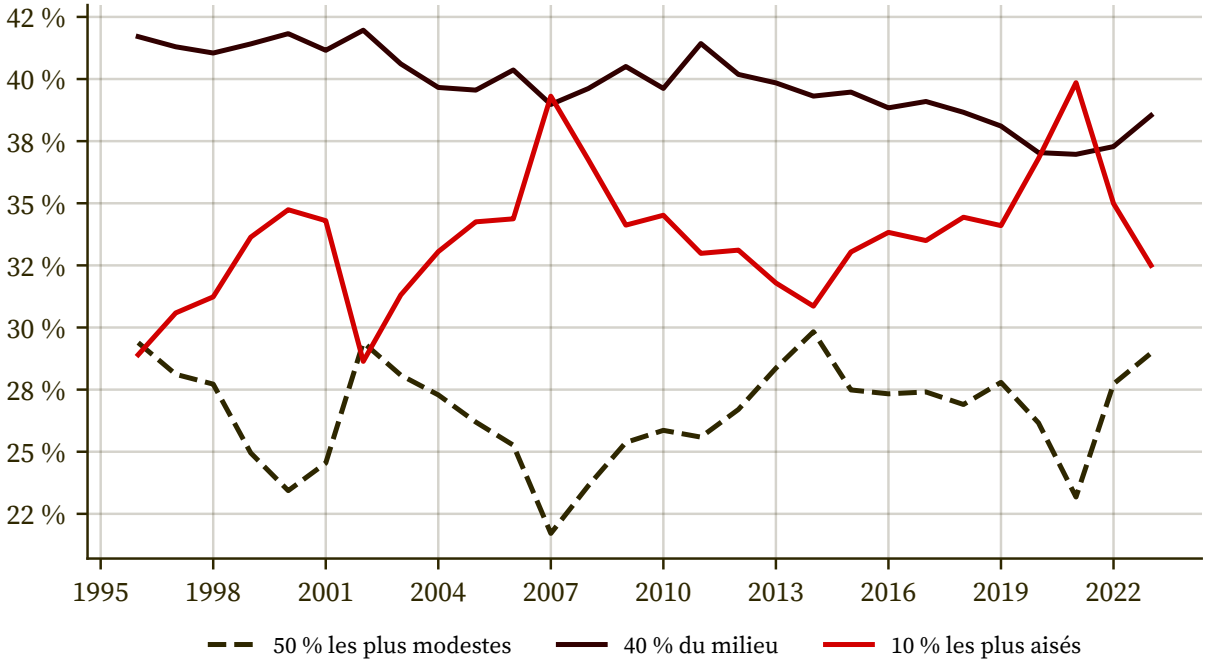

FIG. 30 : Indépendants (petite et moyenne bourgeoisie) : part du revenu de la classe perçue par ses membres de chaque groupe, 1996-2023 (%)

Source : Insee, ERFS 1996-2023 ; calculs propres.

5.5 Validation de la reconstitution

↑Partie 5. Les classes dans la distribution des revenus · ↑Sommaire

Valeurs observées et reconstituées hors échantillon (forme de l'autre année), en %.

Année	Classe	Groupe	Membres obs.	Membres reconst.	Revenu obs.	Revenu reconst.
2018	Indépendants	50 % les plus modestes	50,3	50,0	25,6	26,9
2018	Indépendants	40 % du milieu	32,1	35,4	34,1	38,7
2018	Indépendants	10 % les plus aisés	17,6	14,6	40,3	34,4
2018	Encadrement	50 % les plus modestes	12,9	11,4	5,1	4,6
2018	Encadrement	40 % du milieu	49,8	52,3	37,5	39,6
2018	Encadrement	10 % les plus aisés	37,3	36,3	57,4	55,9
2018	Classe intermédiaire	50 % les plus modestes	31,1	30,6	18,2	18,4
2018	Classe intermédiaire	40 % du milieu	58,4	59,6	58,8	60,2
2018	Classe intermédiaire	10 % les plus aisés	10,5	9,7	23,0	21,4
2018	Nouvelle classe ouvrière	50 % les plus modestes	57,8	58,8	42,1	43,7
2018	Nouvelle classe ouvrière	40 % du milieu	39,0	38,6	48,9	48,9
2018	Nouvelle classe ouvrière	10 % les plus aisés	3,1	2,6	9,0	7,4
2021	Indépendants	50 % les plus modestes	45,5	46,9	23,2	22,9
2021	Indépendants	40 % du milieu	36,2	32,2	37,0	32,6
2021	Indépendants	10 % les plus aisés	18,4	20,9	39,9	44,5
2021	Encadrement	50 % les plus modestes	12,5	14,4	5,2	5,9
2021	Encadrement	40 % du milieu	52,4	49,3	40,3	37,9
2021	Encadrement	10 % les plus aisés	35,2	36,3	54,5	56,2
2021	Classe intermédiaire	50 % les plus modestes	32,0	32,5	19,5	19,2
2021	Classe intermédiaire	40 % du milieu	58,0	56,7	58,8	57,4
2021	Classe intermédiaire	10 % les plus aisés	10,0	10,8	21,8	23,4
2021	Nouvelle classe ouvrière	50 % les plus modestes	57,9	56,9	42,5	40,8
2021	Nouvelle classe ouvrière	40 % du milieu	38,8	39,3	48,3	48,6
2021	Nouvelle classe ouvrière	10 % les plus aisés	3,3	3,8	9,2	10,6

6. Patrimoine

↑Sommaire

→ Patrimoine moyen par classe ..... p. 32
→ Masses de patrimoine : total, part du PIB, par adulte ..... p. 32
→ La concentration sur la longue durée ..... p. 33

6.1 Patrimoine moyen par classe

↑Partie 6. Patrimoine · ↑Sommaire

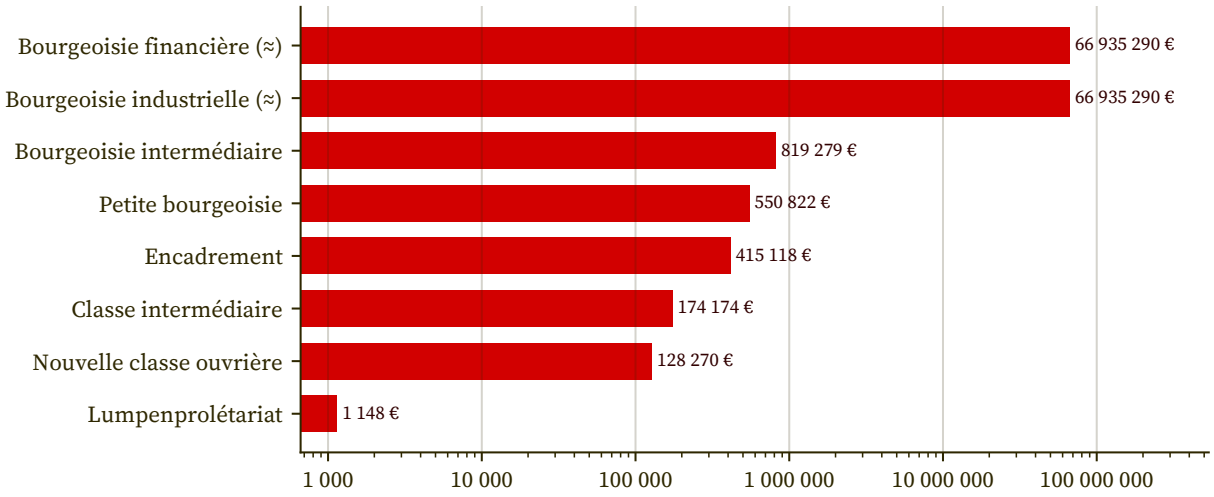

FIG. 31 : Patrimoine net moyen par ménage, début 2021 (euros, échelle logarithmique)

Source : Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021 ; ERI 2025 ; WID ; calculs propres.

6.2 Masses de patrimoine : total, part du PIB, par adulte

↑Partie 6. Patrimoine · ↑Sommaire

Les masses des classes d'enquête sont calées sur le total de l'enquête Patrimoine (voir Contrôles de cohérence).

Classe	Md€	% du PIB	Part	Par adulte	Source
Bourgeoisie financière	299	12 %	3,2 %	33,5 M€	WID 2021 (0,1 %, par adulte × 2)
Bourgeoisie industrielle	745	29 %	8,0 %	33,5 M€	WID 2021 (0,1 %, par adulte × 2)
Bourgeoisie intermédiaire	270	11 %	2,9 %	385 300 €	Insee, ERI 2025 (ménages de chefs d'entreprise et professions libérales)
Petite bourgeoisie	2 529	100 %	27,0 %	278 000 €	Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021
Encadrement	2 979	118 %	31,8 %	224 700 €	Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021
Classe intermédiaire	1 104	44 %	11,8 %	97 900 €	Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021
Nouvelle classe ouvrière	1 447	57 %	15,4 %	81 500 €	Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021
Lumpenprolétariat	1	0 %	0,0 %	900 €	Insee, HVP 2020-2021 (1er dixième de patrimoine)

6.3 La concentration sur la longue durée

↑Partie 6. Patrimoine · ↑Sommaire

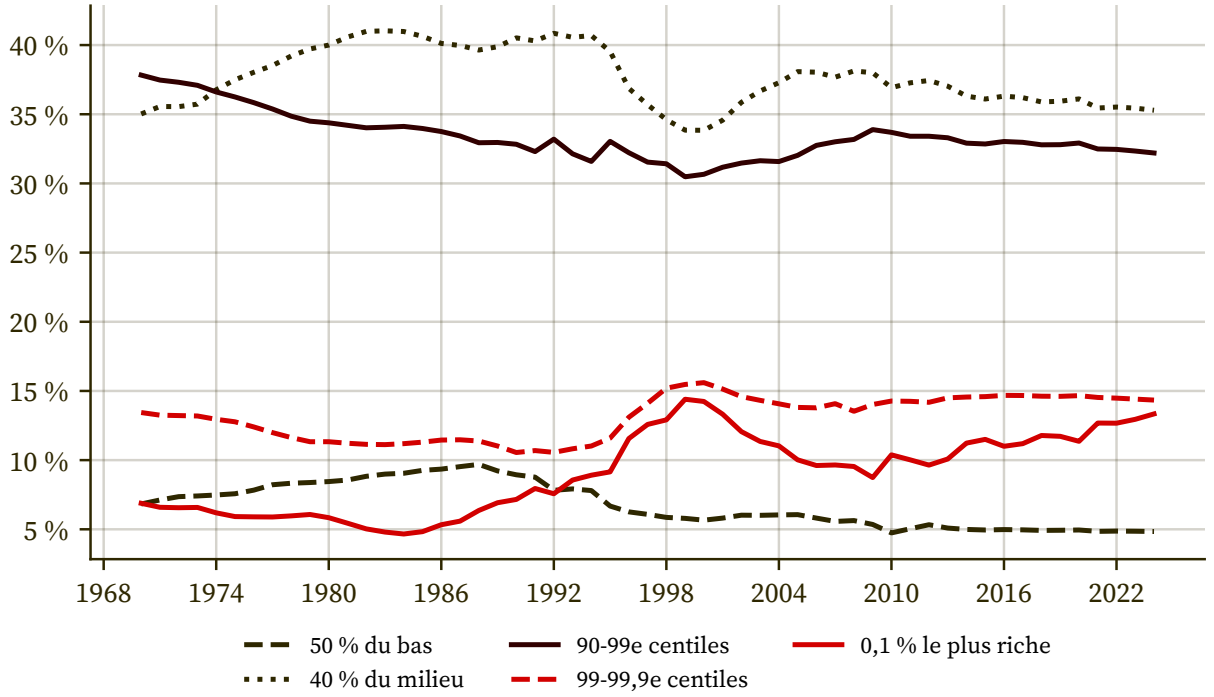

FIG. 32 : Part du patrimoine net par groupe de centiles, France

Source : WID (Garbinti, Goupille-Lebret, Piketty), shweal, adultes.

7. Conditions matérielles d'existence

↑Sommaire

→ Logement ..... p. 34
→ Emploi, précarité, diplôme ..... p. 34
→ Le lumpenprolétariat hors des enquêtes ..... p. 35

7.1 Logement

↑Partie 7. Conditions matérielles d'existence · ↑Sommaire

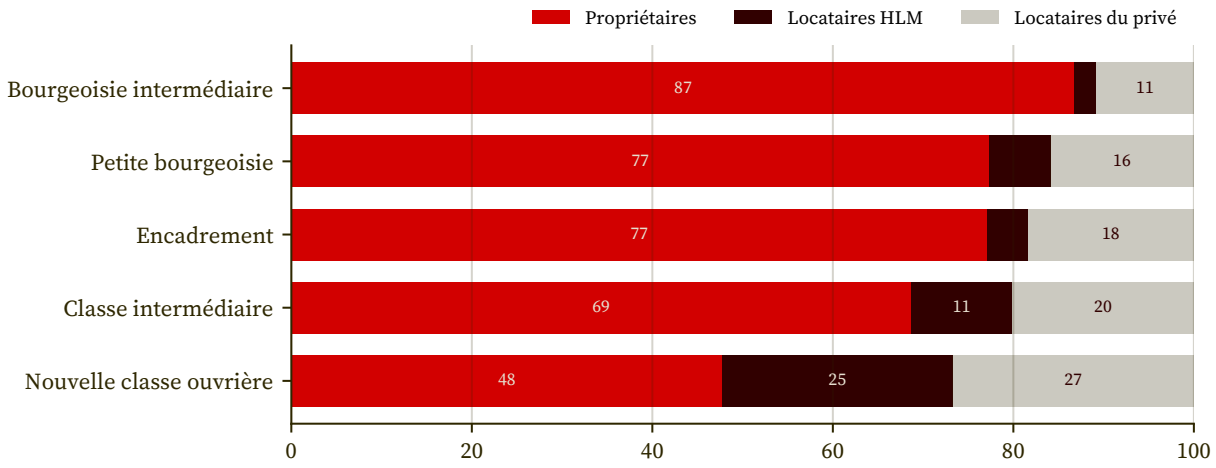

FIG. 33 : Statut d'occupation du logement par classe, 2024 (% des adultes)

Source : Insee, Enquête Emploi 2024 ; calculs propres.

7.2 Emploi, précarité, diplôme

↑Partie 7. Conditions matérielles d'existence · ↑Sommaire

En % avec, après ±, la demi-largeur de l'intervalle de confiance à 95 %.

Classe	Chômage	CDD ou intérim	Sous-emploi	48 h et plus	Sans diplôme	Famille monoparentale
Bourgeoisie intermédiaire	4,7 ± 1,4	8,4 ± 3,1	2,1 ± 0,8	38,2 ± 3,5	4,8 ± 1,5	3,6 ± 1,4
Petite bourgeoisie	4,8 ± 0,4	10,4 ± 0,9	4,1 ± 0,4	24,4 ± 0,9	8,5 ± 0,6	5,4 ± 0,5
Encadrement	4,8 ± 0,3	7,3 ± 0,4	2,0 ± 0,2	12,8 ± 0,6	2,0 ± 0,2	5,8 ± 0,4
Classe intermédiaire	6,3 ± 0,4	9,7 ± 0,5	3,0 ± 0,3	3,3 ± 0,3	7,3 ± 0,5	8,3 ± 0,5
Nouvelle classe ouvrière	11,0 ± 0,4	16,0 ± 0,6	7,4 ± 0,4	2,6 ± 0,3	25,0 ± 0,7	13,3 ± 0,5

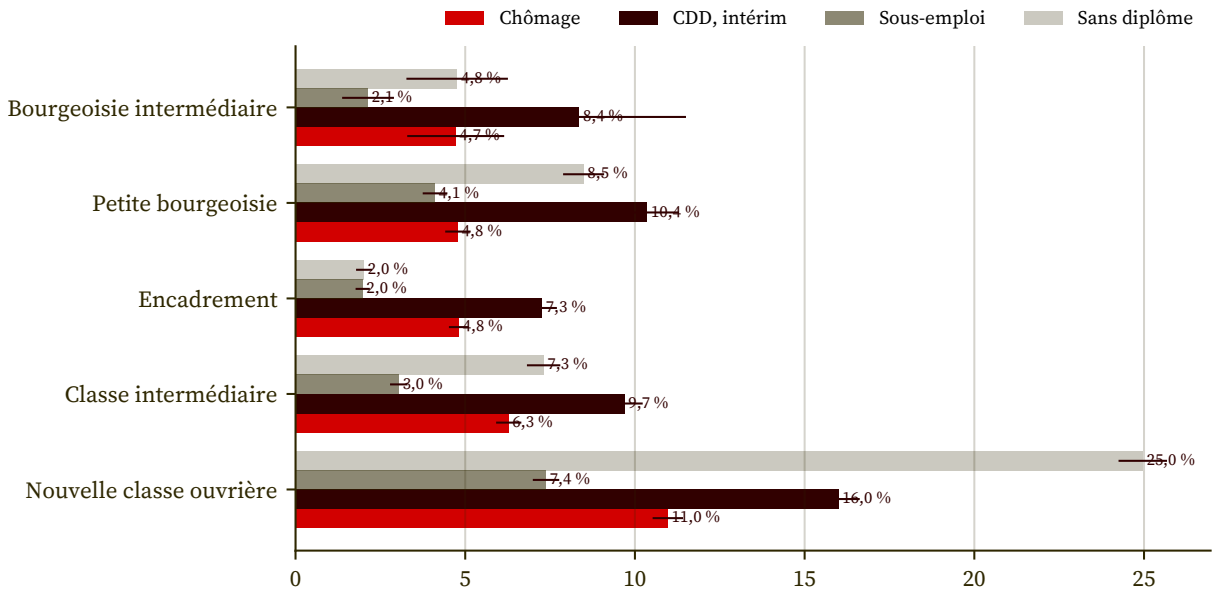

FIG. 34 : Chômage, contrats précaires, sous-emploi et absence de diplôme, 2024 (%, avec intervalle de confiance à 95 %)

Source : Insee, Enquête Emploi 2024 ; calculs propres.

Champs : chômage parmi les actifs ; cdd ou intérim parmi les salariés ; sous-emploi parmi les personnes en emploi ; 48 h et plus parmi les personnes en emploi ; sans diplôme parmi les 25-64 ans ; famille monoparentale parmi les personnes de 18 ans ou plus. La grande bourgeoisie, trop peu nombreuse dans l'enquête, est comptée avec la bourgeoisie intermédiaire.

7.3 Le lumpenprolétariat hors des enquêtes

↑Partie 7. Conditions matérielles d'existence · ↑Sommaire

Les personnes sans domicile, en habitat de fortune ou hébergées en collectivité ne sont pas interrogées par l'Enquête Emploi ni par l'ERFS. Leur nombre est estimé à 350 000 par la Fondation pour le logement des défavorisés (rapport 2025), contre 143 000 lors de la dernière enquête Insee (2012). Leurs conditions d'existence ne peuvent pas être décrites avec les mêmes indicateurs que les autres classes.

8. Suite du travail et bibliographie

↑Sommaire

→ Données à mobiliser pour la v2 ..... p. 36
→ Bibliographie de méthode ..... p. 36

8.1 Données à mobiliser pour la v2

↑Partie 8. Suite du travail et bibliographie · ↑Sommaire

- Microdonnées de l'enquête Histoire de vie et Patrimoine : construire les huit classes ménage par ménage (taille de l'entreprise détenue, composition des actifs, revenus du capital) et mesurer directement revenus et patrimoines, avec leurs intervalles de confiance.
- Enquête Emploi, version recherche : salaire et taille de l'entreprise, repérage exact des indépendants précaires.
- Séries de l'Enquête Emploi 2003-2020 : prolonger le partage en harmonisant les nomenclatures des professions de 2003 et 2020.
- Enquête SRCV : privations matérielles et sociales par classe.
- Travaux de l'Institut des politiques publiques (Bach, Bozio, Guillouzouic, Malgouyres, 2023) sur les revenus et les entreprises détenues par les plus grandes fortunes, pour la coupure financière / industrielle.

8.2 Bibliographie de méthode

↑Partie 8. Suite du travail et bibliographie · ↑Sommaire

- Amossé T., Cayouette-Remblière J. (2022), « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », Économie et Statistique, n° 532-533.
- Amossé T., Chardon O. (2006), « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », Économie et Statistique, n° 393-394, p. 203-229.
- Desrosières A., Thévenot L. (2002), Les Catégories socioprofessionnelles, La Découverte.
- Erikson R. (1984), « Social class of men, women and families », Sociology, 18 (4).
- Erikson R., Goldthorpe J. H., Portocarero L. (1979), « Intergenerational class mobility in three Western European societies », British Journal of Sociology, 30 (4).
- Garbinti B., Goupille-Lebret J., Piketty T. (2018), « Income inequality in France, 1900-2014 : Evidence from Distributional National Accounts (DINA) », Journal of Public Economics, 162.
- Garbinti B., Goupille-Lebret J., Piketty T. (2021), « Accounting for wealth-inequality dynamics : Methods, estimates, and simulations for France », Journal of the European Economic Association, 19 (1).
- Gros E., Moussallam K. (2016), « Les méthodes d'estimation de la précision de l'Enquête Emploi en continu », document de travail Insee.
- Poulantzas N. (1974), Les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Seuil.
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N. (2015), Sociologie des classes populaires contemporaines, Armand Colin.
- Wright E. O. (1985), Classes, Verso ; (1997), Class Counts : Comparative Studies in Class Analysis, Cambridge University Press.